

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

I, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Le peuple et les Etats ont clairement parlé

### Au Conseil fédéral de les entendre

Pour n'avoir pas voulu prendre ses responsabilités, pour avoir laissé toute liberté d'action en matière de finances, au seul de ses membres qui appartient à la minorité, le Conseil fédéral se voit — une fois de plus — infliger un cruel démenti par la majorité du peuple suisse et par 22 Etats sur les 25 que compte la Confédération.

L'électeur a signifié clairement au gouvernement et au parlement qu'il ne veut pas d'un plan financier qui reconstruise la centralisation fiscale et non pas les économies indispensables, et qui prolonge un « provisoire » dont on se lasse de plus en plus au lieu de promouvoir une véritable réforme des finances qui répartisse les tâches entre la Confédération et les cantons.

Ce qui frappe surtout c'est que le verdict est net dans toutes les régions du pays, agricoles ou industrielles, protestantes ou catholiques, allemandes ou romandes. A part Uri et les Grisons qui ont voté « oui » pour des raisons d'opportunité, et à part Zurich où les partisans du projet l'emportent d'un millier et demi de voix seulement sur les adversaires, tous les cantons se sont déclarés hostiles au piètre compromis financier du Conseil fédéral, suggéré par M. Weber et l'ont repoussé à des majorités plus ou moins fortes.

Au palmarès, citons Lucerne, Fribourg, Schwyz, Appenzel, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud, Genève, où plus de la moitié des électeurs, ou presque, ont voté négativement. Neuchâtel se tient dans une fort honorable moyenne et, à part le Locle, où

les acceptants n'écrasent, d'ailleurs, aucunement les opposants, il n'y a que Fontainemelon et Buttes pour accepter le projet fédéral, parmi toutes les communes du canton.

Assurément, des raisons diverses ont pu inciter à et à l'électeur à déposer un « non » dans l'urne : hostilité à l'impôt sur le chiffre d'affaires, sentiment que, dans le domaine militaire, toute gabegie n'était pas éliminée, opposition de la petite minorité communiste. Mais dans l'ensemble, il s'agit bel et bien d'un vote de principe, émanant d'un peuple, conscient de son fédéralisme essentiel et qui ne veut plus d'une superposition fiscale fédérale aux impôts cantonaux et communaux existants. Du vote de principe d'un peuple qui estime pareillement que le premier devoir de l'autorité est de porter la hache dans la forêt des dépenses fédérales.

Au Conseil fédéral de répondre maintenant — et enfin — à ce vœu si clairement exprimé par la majorité du peuple et des cantons suisses. A lui d'intimer l'ordre à son ministre des finances d'en finir avec la socialisation larvée. A lui d'entreprendre désormais une restauration de nos finances publiques sur la base d'un fédéralisme auquel la Suisse — c'est son honneur — reste fidèle.

René BRAICHER.

Lire les résultats des votations fédérales en septième page

## Les météorologues annoncent l'arrivée d'une vague de froid

### ... mais pour le moment, le brouillard paralyse le trafic

LONDRES, 7 (Reuter). — Un épais brouillard règne des deux côtés de la mer du Nord. Selon un message de la Haye, toutes les arrivées et les départs ont dû être suspendus à l'aéroport néerlandais de Schiphol. Un appareil venant de Londres a dû poursuivre sa route sur Francfort.

De nombreux bateaux n'ont pu continuer leur traversée et ont dû rester à Rotterdam. Un bateau-citerne yougoslave et un bateau japonais sont entrés en collision, mais les dégâts sont minimes. Les températures sont en baisse en Belgique. L'aéroport de Bruxelles a dû cesser son activité.

La navigation le long des côtes anglaises a été également paralysée. A Eastbourne, une station de bains située sur les côtes méridionales, un soleil magnifique, en revanche, était signalé et la température s'est élevée à 18 degrés. Il y avait dix degrés à Londres dans la nuit de samedi à dimanche. C'est la température nocturne moyenne en juin.

Le soleil était signalé en Allemagne occidentale, mais il y avait du brouillard près de Coblence où la navigation a dû être suspendue. Les météorologues annoncent l'arrivée du froid et des gels nocturnes pour les prochains jours.

### Vers la fin du conflit pétrolier

## Londres et Téhéran ont renoué samedi les relations diplomatiques

TÉHÉRAN, 5 (Reuter). — Le porte-parole du gouvernement iranien annonce que l'Iran a repris, samedi, les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.

### Le conflit du pétrole sera réglé aussi rapidement que possible

LONDRES, 5 (Reuter). — On a annoncé, samedi, à Londres, que la Grande-Bretagne était sur le point de reprendre les relations diplomatiques avec l'Iran. Un communiqué publié par le Foreign Office déclare que les deux pays négocieront aussi vite que possible le règlement du conflit pétrolier qui a troublé leurs rapports. Les deux Etats espèrent qu'il sera possible de trouver une solution grâce à la bonne volonté réciproque, tout en permettant de tenir compte des aspirations nationales du peuple iranien en ce qui concerne les sources de matières premières.

Les relations diplomatiques entre Londres et Téhéran avaient été rompues le 22 octobre 1952.

### Effervescence à Téhéran

TÉHÉRAN, 7 (A.F.P.). — Une certaine effervescence est observée dimanche au hasard à la suite de l'annonce du rétablissement des relations diplomatiques avec l'Angleterre.

### Température hors de saison à Moscou

MOSCOU, 6 (A.T.S.). — Le 5 décembre, le thermomètre a marqué à Moscou 5 degrés au-dessus de zéro, ce qui ne s'était jamais vu à cette époque depuis 73 ans.

### Des pluies torrentielles en France

PERPIGNAN, 7 (A.F.P.). — Des pluies torrentielles accompagnées de violentes rafales de vent se sont abattues dimanche sur plusieurs départements du sud de la France, provoquant la crue de nombreuses rivières. A Perpignan, certaines rues sont inondées. Les communications téléphoniques sont interrompues. L'Orb est également entrée en crue, inondant les bas quartiers de Béziers. Des mesures d'urgence ont été prises pour une évacuation éventuelle des habitants au cours de la nuit. Les routes de la région de Narbonne sont coupées.

Ailleurs, à Boujan, près de Béziers, les toitures d'une vingtaine de maisons ont été arrachées par la tornade qui a également provoqué une dizaine de millions de francs français de dégâts dans une cave coopérative de cette localité.

### En présence de ses avocats LE VIEUX DOMINICI VA ÊTRE INTERROGÉ

DIGNE, 6 (A.F.P.). — Gaston Dominici, inculpé de l'assassinat de la famille Drummond, subira lundi après-midi son premier interrogatoire, en présence de ses trois défenseurs.

M. Perles, juge d'instruction, a entendu cette semaine plusieurs témoins, dont Clovis et Gustave Dominici, deux des fils du fermier de la « Grand-Terre ».

## UN MYSTÈRE ÉCLAIRCI

# C'est un pilote de la Swissair qui avait volé une caisse d'or entre le Bourget et Cointrin

### Le coupable et son amie arrêtés à Paris

PARIS, 6 (A.F.P.). — La police française a arrêté le pilote de l'avion de la compagnie « Swissair » qui, au cours d'un voyage effectué du Bourget à Genève-Cointrin, le 6 octobre dernier, avait prélevé sur un chargement d'or une cassette contenant 25 kilos du précieux métal, représentant une valeur de 13 millions de francs français.

Il s'agit de Harold Dahl, âgé de 44 ans, et son amie, Elsa Eppenberger, âgée de 29 ans, employée également à la Swissair.

### La « Swissair » confirme

ZURICH, 6. — La Swissair regrette devoir confirmer les informations de source française, selon lesquelles le pilote, un Américain, M. H. Dahl, qui fut à son service pendant un certain temps, a été arrêté à Paris par la police française sous l'inculpation d'avoir volé la caisse d'or qui disparut, il y a quelques semaines, d'un avion de la Swissair de la ligne Paris-Genève. Une employée de la Swissair, Mlle E. Eppenberger, a été arrêtée en même temps que lui.

Le pilote et Mlle Eppenberger avaient déjà été condamnés il y a quelque temps, pour des raisons indépendantes du vol en question.

En raison de la pénurie de pilotes, l'an passé, la Swissair avait été contrainte d'engager un certain nombre de pilotes étrangers. En dépit de toutes les mesures de précaution prises lors de leur engagement, il se révèle aujourd'hui que, parmi ces pilotes, il s'en trouva un susceptible de commettre un acte délictueux.

### Il s'agirait d'un escroc international

PARIS, 6 (A.F.P.). — Au cours de leur enquête, les policiers ont établi que, durant les dernières semaines qui ont précédé le vol, Dahl avait émis en Suisse plusieurs chèques sans provision. D'après son amie, il était alors « dans une situation très obérée, se montrant très déprimé et buvait beaucoup ».

La culpabilité du pilote américain a été fermement établie lors du séjour des policiers français en Suisse. Ses camarades ont indiqué que, pendant le voyage, Dahl s'était rendu dans la soute aux bagages et qu'il en était revenu avec un lourd paquet, enveloppé dans sa gabardine. Lorsque les passagers furent sortis de l'avion, il quitta le bord avec son colis, avant les autres membres de l'équipage.

Cette préparation d'un vol en cours de route et son accomplissement en territoire helvétique pose une question de compétence territoriale.

De plus, l'affaire va vraisemblablement déclencher des recherches dans divers pays, car les policiers français sont persuadés que Dahl possède à Londres plusieurs comptes bancaires et qu'il se livrait en Italie à un trafic sur des marchandises soumises au contrôle des douanes.

### APRÈS UNE CATASTROPHE AÉRIENNE EN ESPAGNE

## Dramatique sauvetage des rescapés de l'avion Bilbao-Madrid

### Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort dans cet accident

MADRID, 6. — Huit personnes sur les 33 qui se trouvaient à bord de l'avion « Bristol » de la ligne Bilbao-Madrid, qui s'est écrasé, vendredi soir, contre un sommet du massif central de Castille, près du col de Somosierra, ont été retrouvées vivantes auprès de l'appareil.

### Un sauvetage dramatique

Parmi les rescapés se trouve une femme amputée des deux jambes au cours de l'accident.

M. Martin Artajo, ministre des affaires étrangères, et M. Antonio Iturmen, ministre de la Justice, venant de Madrid, sont arrivés cette nuit, par la route, à Somosierra, où s'est écrasé vendredi soir l'avion « Bristol ». Les deux membres du gouvernement qui assistaient au conseil hebdomadaire des ministres réuni au palais du Pardo, sous la présidence du général Franco, ont pris la route dès qu'ils ont connu la nouvelle de l'accident, pour diriger les recherches et les opérations de sauvetage.

Le bilan officiel définitif de la catastrophe aérienne est de 22 morts et 11 blessés.

La découverte des 8 survivants s'est effectuée d'une manière dramatique. En effet, les sauveteurs qui s'étaient munis d'un cor de chasse avaient envoyé à intervalles réguliers des appels dans la nuit, à flanc de montagne, jusqu'au moment où ils purent, provenant du sommet de Cebollera, un faible bruit métallique dans des rafales de vent.

C'étaient les rescapés de la catastrophe qui tentaient de guider leurs sauveteurs en entrechoquant des débris métalliques de l'avion.

Aussitôt après la découverte, sur le pic de Cebollera, des débris de l'avion et des 8 survivants, dont plusieurs sont atteints de blessures graves, des mesures ont été prises par l'équipe de secours pour transporter ces derniers au col de Somosierra, où des ambulances étaient à pied d'œuvre pour les amener immédiatement à Madrid.

Les blessés, qui gisaient autour de l'appareil, certains s'étant entraînés à une centaine de mètres de l'avion, dans la neige fraîchement tombée et exposés à un vent violent, ont été ranimés par des rasades de cognac que leur administraient leurs sauveteurs qui les ont de plus couverts de leurs propres vêtements et ont allumé des feux. C'est dans des conditions extrêmement difficiles et dans une obscurité quasi totale que l'équipe de secours, dirigée par le curé de Somosierra, est arrivée à localiser le lieu de la catastrophe.

### Un Suisse

#### parmi les victimes

MADRID, 6 (A.F.P.). — On apprend, samedi soir, que, parmi les victimes de la catastrophe aérienne de Somosierra, se trouvent deux étrangers, un Suisse, M. Charles Perrai, et un Allemand, M. Victor Korling, qui avaient pris place tous deux dans l'avion à Bilbao.

## LE ROI DU BOUGANDA DESTITUÉ



La Grande-Bretagne a destitué le roi Mutesa du Bouganda, parce que celui-ci avait revendiqué un gouvernement autonome pour sa province, située au centre de l'Ouganda. Le souverain, que l'on voit sur notre cliché (à gauche) en compagnie de sa femme, s'est rendu à Londres pour s'y expliquer.

## Devant le tribunal militaire de Metz Un des « héros » de l'affaire des bons du Trésor d'Arras condamné pour trahison

METZ, 4 (A.F.P.). — Jean Dordain, responsable départemental adjoint, pendant l'occupation, de l'Organisation civile et militaire (O.C.M.) du Pas-de-Calais, délégué à la libération à l'Assemblée constituante et membre de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, a comparu devant le tribunal militaire de Metz sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi.

Dordain a déjà été condamné au mois de mai dernier à dix ans de travaux forcés pour avoir participé, en compagnie du député du Pas-de-Calais Antoine de Récy, dont il était l'agent électoral, au vol des bons du Trésor d'Arras, après la libération.

C'est un bien curieux personnage, que Dordain. Résistant authentique, il fut arrêté par les Allemands, et il était accusé d'avoir tenté de se sauver en dénonçant ses camarades.

reconnut qu'il n'avait dénoncé personne, mais que, cependant, il avait commis des « imprudences graves ». Un blâme lui fut infligé et le jury émit le vœu que « toute distinction honorifique lui fût refusée ». Mais au moment où, le 30 décembre 1945, le jury d'honneur fut réuni, nombre de déportés n'étaient pas encore rentrés. Ceux qui revinrent par la suite furent scandalisés de reconnaître dans le supporter du député Antoine de Récy un homme sur qui ils avaient beaucoup de choses à dire. Des plaintes furent déposées. Et l'on put se demander si, tenu plus tard, ce jury d'honneur n'aurait pu trouver la preuve de la trahison que le jury de 1945 ne découvrit pas. D'ailleurs, cette demi-absolution qui fut donnée à Dordain ne le fut pas à l'unanimité, et le vice-président du jury demanda contre lui la peine de mort.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

## Accord aux Bermudes sur le principe d'une conférence avec l'Union soviétique

### La réponse occidentale à la note russe serait remise aujourd'hui à Moscou

HAMILTON, 7 (Reuter). — Les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France ont siégé, dimanche, sous la présidence de M. Eden, chef du Foreign Office. C'était la troisième séance des chefs des diplomates occidentales à la conférence des Bermudes. Elle a duré plus de deux heures.

Les trois puissances occidentales ont décidé de tenir une conférence avec l'U.R.S.S. Avant d'expédier la note des puissances occidentales à Moscou, ces dernières attendent de connaître l'attitude du chancelier Adenauer. Il ne s'agit, dans cette démarche, c'est-à-dire dans cette consultation du chancelier fédéral de l'Allemagne occidentale, que d'une question de forme vu qu'un accord sur le contenu fondamental de la note avait déjà été réalisé avant la conférence des Bermudes.

Les ministres des affaires étrangères des puissances occidentales espèrent

être, lundi, en possession du point de vue de M. Adenauer afin que la note puisse être portée à la connaissance du ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., le jour même. Le texte de la note ne sera connu que plus tard.

### La conférence aurait lieu à Berlin

HAMILTON, 6 (Reuter). — Les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont convenu, samedi, d'accepter qu'une conférence quadripartite soit convoquée à Berlin (au siège de la Commandature), comme le gouvernement soviétique l'a proposé, à la fin du mois passé, mais sous réserve qu'elle ait lieu après l'élection du président de la République française.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

### Détente dans l'affaire de Trieste

## Vers le retrait des forces italiennes et yougoslaves dans la zone frontière

ROME, 5 (Reuter). — M. Pella, président du conseil et ministre des affaires étrangères d'Italie, et le ministre de Yougoslavie à Rome sont convenus samedi, d'après un communiqué du palais Chigi, de résoudre sans retard les problèmes qui se posent à la frontière des deux pays. Ce communiqué déclare :

« Le ministre des affaires étrangères d'Italie et le ministre plénipotentiaire de Yougoslavie ont examiné samedi matin la possibilité de régler la situation à la frontière commune. Au cours de la conférence demandée par le ministre de la Yougoslavie, il a été constaté que les deux gouvernements considèrent que le moment est venu d'entreprendre simultanément et sans retard des démarches dans ce sens. »

Les milieux politiques de Rome pensent que ce bref communiqué du ministère des affaires étrangères fait allusion au retrait des troupes italiennes et yougoslaves qui se font face dans la zone frontière où elles sont cantonnées depuis plus de deux mois. Ils ne croient pas toutefois au règlement imminent de la question de Trieste.

### Satisfaction à Belgrade

BELGRADE, 5 (A.F.P.). — La crise ouverte à propos de Trieste par l'envoi de troupes italiennes, le 29 août, à la frontière yougoslave, pourrait trouver une issue heureuse par le départ de ces troupes. Telle est l'impression que l'on recueille dans les milieux politiques yougoslaves à l'annonce de l'acceptation, par le palais Chigi, des offres faites dans ce sens par M. Pavle Gregoric, ministre de Yougoslavie à Rome.

On souligne, dans ces mêmes milieux, que cette acceptation, assortie de la proposition yougoslave d'un rappel simultané de ses propres troupes, est la conséquence directe de la proposition faite le 29 novembre, à Jajce, par le maréchal Tito.

Sans considérer que le problème de Trieste soit pour autant résolu, on estime au moins que, selon le vœu exprimé par le chef de l'Etat yougoslave, une conférence pourra avoir lieu sans troupes aux frontières.

On accueille également avec faveur les informations non confirmées officiellement en provenance de Rome, selon lesquelles le gouvernement italien aurait décidé, aussitôt effectué le retrait des troupes yougoslaves, de rapporter les mesures de contrôle des exportations de « produits stratégiques » à destination de la Yougoslavie.

### Une décision aux Bermudes à propos de Trieste

CASTLE-HARBOR (Bermudes), 6 (A.F.P.). — D'après des informations sûres, MM. Dulles et Eden auraient pris la décision, en accord avec M. Bidault, d'autoriser les administrateurs civils italiens à entrer en fonctions dans la zone « A » de Trieste, et cela dès l'ouverture de la conférence à cinq.

Cette décision aurait été précédée de sondages diplomatiques.

### Dernière minute

## Le retrait des troupes italiennes a commencé

UDINE, 7 (Reuter). — Le retrait des troupes italiennes de la frontière italo-yougoslave a commencé dimanche soir. Les soldats qui sont restés une cinquantaine de jours dans la région frontalière rentrent dans leurs garnisons. Ce retrait durera deux semaines.

IMMEUBLES

Vigneron-tâcheron

32 ouvriers de vignes à mettre à Cressier...

A LOUER

A louer pour le 24 décembre ou à convenir, appartement

trois pièces et demi, confort. Adresser offres écrites à B. W. 470 au bureau de la Feuille d'avis.

Petit logement

de deux chambres, avec local. Loyer: 48 Fr. 75 par mois. E. Vacher, Cressier.

CHAMBRES

Chambre pour un jeune homme, 40 fr., centre. Coq-d'Inde 24, 2me, à droite.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de qualité soignée cherche :

remonteur de finissages acheveur-metteur en marche

Entrée au plus tôt. Place stable et intéressante pour personne qualifiée. Faire offres avec certificats sous chiffres P. 7493 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour la vente d'ouvrages,

COURTIER

ayant de l'entregent, habitant le canton. Personnes dynamiques désirant changer de situation seront mises au courant et bien suivies dans la vente. Faire offres ou se présenter à M. Schmutz, Eglise 2, Neuchâtel, le soir de 18 à 19 heures.

L'hôpital du district d'Erlach, à Anet, cherche un jardinier-aide de maison consciencieux et travailleur, pour culture du jardin (légumes), entretien du parc et aide dans la maison. Nourri et logé. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire au président de la direction, M. E. Küffer-Blank, Anet.

HORLOGER-OUTILLEUR

est demandé pour tout de suite ou pour époque à convenir. Place intéressante et stable dans une fabrique de pierres d'horlogerie, région de Neuchâtel. Faire offres manuscrites sous chiffres B. T. 451 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne à tout faire

sachant bien cuisiner, au courant de tous les travaux ménagers pour la tenue d'un petit ménage soigné, est demandée pour entrée immédiate. Gages Fr. 180.—. Offres détaillées à case postale No 25093, Neuchâtel.

Libre tout de suite près de la gare, chambre indépendante pour personne sérieuse. Téléphone 5 25 04.

PENSIONS

Jeune maman, propre et consciencieuse, accepterait

ENFANTS en pension ou garde partielle. Maison familiale en dehors du trafic. Vie simple et saine, très bons soins assurés. Demander l'adresse du No 473 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche pour tout de suite

maison de quatre ou cinq chambres à louer ou à acheter, ou appartement correspondant, avec ou sans garage. Offres urgentes sous K. M. 472 au bureau de la Feuille d'avis.

FRANZÖSISCH DEUTSCH ENGLISCH sind die Sprachen, die wir von unserer Korrespondentin verlangen, welche nach Diktat und Manuskripten schreiben soll. Französische Muttersprache unerlässlich. Tätigkeit in Zusammenarbeit mit mehreren Ingenieuren der Verkaufsabteilungen eines grösseren Industriebetriebes. Handgeschriebene Bewerbungen mit Photo und Zeugniskopien an Chiffre S. 16705 Z., an Publicitas, Zürich 1.

VENDEUSE qualifiée, cherche place pour époque à convenir. Offres écrites sous O. P. 474 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche emploi pour décembre et janvier. Adresser offres écrites à G. B. 468 au bureau de la Feuille d'avis.

RÉGLEUSE entreprendrait 200 à 300 réglages par semaine. Travail soigné. Adresser offres écrites à Y. M. 469 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de maison sachant travailler seule, 23 ans, encore en place, parlant l'allemand, cherche emploi dans une bonne famille à Neuchâtel ou aux environs. Entrée printemps 1954. Salaire de début: 130 fr. Bonnes références. Offres sous chiffres L. 11075 Q à Publicitas, Bâle.

Sommelière gentille et honnête, cherche place à Neuchâtel ou la Chaux-de-Fonds. Offres sous chiffres P. 14405 S. à Publicitas, Sion.

coiffeuse ou remplaçante Faire offres écrites à S. R. 467 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE de toute confiance, sachant s'occuper d'un ménage soigné et aimant les enfants. Bons gages. Offres avec certificats et photographie sous chiffres D. 11058 Q à Publicitas, Bâle.

Maison de vin et vermouth de la Suisse romande, engageait tout de suite un bon VOYAGEUR introduit pour la vente de ses spécialités, rayon Suisse romande. Clientèle cafetiers-épiciers. Traitement fixe, frais de voyage et commission. Seulement représentants sérieux et capables sont priés de soumettre leur candidature sous chiffres P. 7498 à Publicitas, Lausanne.

sténo-dactylographe Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres P. 7426 N à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS Boulanger-pâtissier de 20 ans, cherche place dans boulangerie-pâtisserie à Neuchâtel. Entrée immédiate. Offres à Jürg Schneider, Schadaustrasse 29, Thoun.

Ferblantier-appareilleur Italien, cherche place, qualité et travailleur. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres P. 2190 Yv à Publicitas, Yverdon.

A VENDRE

Suite d'une succession: PIÈCES EN OR, SUISSES ET ÉTRANGÈRES offertes. Gros format. Discrétion. Adresser offres écrites à W. J. 476 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour messieurs :



Fr. 49.80 cuir noir ou brun semelle de caoutchouc très légère entièrement doublé de mouton

Autres modèles chaudement doublés avec fermeture éclair, à partir de

Fr. 39.80 BEAU CHOIX

J. Kurth S.A. Seyon 3 NEUCHÂTEL

J'échangerais vélo d'homme marque « Barnoud », avec dérailleur, contre vélo de garçon de 8 à 10 ans. Même adresse, à vendre un FOURNEAU EN CATHODES, état de neuf, avec lyre et tuyaux. Tél. 5 19 70.



ROHCO machine pratique présentation impeccable, pour couper, râper, passer, etc. inoxydable Fr. 42.80

Baillole & Neuchâtel

OCCASIONS

Calorifères, armoires, commodes, secrétaires, berceau, tables, divans, lavabos, dressoirs, chaises, cuisinière, matelas, duvets, jeux, accordéons. Marcelle Remy, tél. 5 12 43, Passage - Neuchâtel.

Couverts argentés et inoxydables



Baillole & NEUCHÂTEL

A vendre une locomotive électrique HO

Märklin, type Crocodile, wagons HO, le tout à l'état de neuf. Ecrire à case postale 37, Corcelles.



Pour les

VITRINES et décorations DE NOËL

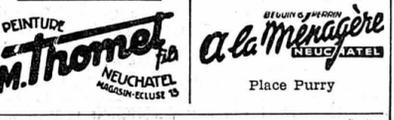
PAPIERS ET CARTONS OR ET ARGENT

QUATE DIAMANTÉE EN ROULEAUX

DIAMANTINES OR ET ARGENT

CARTONS ONDULÉS DE TOUTES COULEURS

Nouveauté américaine Neige en plaques et sujets découpés



PEINTURE M. Thomet NEUCHÂTEL

Place Purry



A nuits froides, CHEMISES DE NUIT CHAUDES

Une quantité de ravissants modèles en flanelle coton depuis 12.90 en tricot interlock depuis 10.50 Grand choix de chemises de nuit et pyjamas d'enfants aux meilleurs prix

Suyze-Prêtre NEUCHÂTEL



Vin FLEURIE de l'Echanson - plaisant, onctueux - la bouteille Fr. 3.20 + verre pour un cadeau - Cognac 41° Monnet V. S. O. P. la bout. Fr. 19.50 5 % S. E. N. & J. Zimmermann S.A.

c'est pas du bluff!... LE « PHILIPS » avec antenne antiparasites à Fr. 415.- Demandez une démonstration

Hiver... Mélange de benzine... Départs difficiles... etc. De tout cela, votre moteur ne s'en apercevra pas si vous ajoutez à chaque remplissage de votre réservoir du

MOTOR RYTHM

La meilleure huile additive grâce à laquelle vous obtiendrez de votre moteur une douceur de marche incomparable.



Agence exclusive: SAFIA GENEVE - BERNE - ZURICH En vente dans les garages

Coffrets



à Valeurs Baillole & Neuchâtel

DEM. A ACHETER

On demande à acheter une automobile à pédales pour enfant, en bon état. Adresser offres écrites à H. F. 471 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter une paire de souliers No 36 avec patins vissés. A la même adresse on offre à vendre un DIVAN-LIT. - P. Bachmann Champvèyres 6. Téléphone 5 59 77.

J'achète complets d'hommes G. Etienne, bric-à-brac, Moulin 15.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par EDGE TRÉMOIS

CHAPITRE VI

Romance d'un soir d'avril

— Tiens, c'est toi qui distribue le courrier à présent ? Te voilà tout à fait grande fille, ma Rosy. Sur le pas de la porte, Ginette Valroy recevait des mains de la fille de la concierge — une gamine de six à sept ans — lettres et prospectus. — Attends, je vais te donner un bonbon. Prestement, elle alla fouiller dans un tiroir et revint vers l'enfant. — Ma parole, tu en as déjà mangé ! Ta frimousse et ton tablier sont poissés ! Ça ne fait rien. Tu diras bien deux mots à un autre. Pas ? — Y a encore ça pour vous, Mame Valroy, dit Rosy en lui tendant un petit paquet. — Merci, ma poupée. Je sais ce que c'est. Ça fera plaisir à mon mari. Voici un autre bonbon. Ginette referma la porte et rentra dans le studio, jeta un coup d'œil sur le courrier, puis se mit en devoir de

défaire le paquet. Il contenait un disque de phono. — « Romance d'un soir d'avril, par Charles Ducormier », lut-elle. Le disque promis. C'est gentil de ne pas oublier les copains. Pierre sera enchanté. Voyons ce que ça donne. Elle plaça le disque sur le plateau rotatif de son appareil qui, surmonté d'un gigantesque porte-voix, occupait un angle de la commode, et remonta le mécanisme. A ce moment, une clef tourna vivement dans la serrure de la porte d'entrée. Pierre pénétra dans le studio. Il avait l'air d'une humeur exécrable. — Cette balade à cheval ne t'a pas ouvert l'appétit, constata Ginette gentiment. Quatre heures de l'après-midi et te voilà seulement. J'ai déjeuné sans t'attendre. Tu n'as besoin de rien ? Il y a du veau froid et du jambon à la cuisine... — Merci, je n'ai pas faim. — Ce que c'est que d'avoir fait des agapes ! Ducormier t'aura invité dans un cabaret du Bois. — Non. — Comment non ! Qu'est-ce qui cloche alors ? — Tout. — Charles a envoyé porter par la concierge le disque qu'il t'avait promis. — Je le sais. C'est nous qui l'avons remis, ce matin, à Mme Brou, en allant au Bois. Charles venait de

Yane de Coray nage dans le mystère. Aucun de ceux qui vont s'empêcher chez elle ne sait rien sur son compte. — Tu en demandes trop. — De plus, elle refuse de me recevoir. De ce côté, c'est donc loupé. Je ne puis enquêter sur elle que par intermédiaires et tu sais combien j'ai cette méthode en horreur ! Pour Mortigny, c'est encore mieux, personne ne l'a jamais vu ! Charles et Mattiani les amis les plus intimes de Yane, seraient même enclins à penser qu'il n'existe pas. Et Lecouivre aussi ! Aucune fiche à ce nom naturellement à la préfecture. Quant à Bréault-Mortigny, son prétendu fils... — Quant à Bréault ? — C'est le bouquet ! J'ai refusé de m'occuper d'abord de lui. Alors, il me boude, l'animal ! Il me fuit. Résultat ! un magnifique panache dans la poussière de l'ignorance. Jamais une affaire ne s'est si mal présentée. — Tu exagères. J'ai reçu tout à l'heure le rapport de Turlot sur Jacques Bréault-Mortigny. Il contient un certain nombre de points intéressants. — Donne. D'un coup d'œil furibond, Valroy déchiffra : « 25-4-12 Mon vieux, Voici les premiers résultats. Jacques Bréault-Mortigny m'a déclaré être né le 9 septembre 1884 à Epai-

gnes (Eure) de Georges Mortigny et de Joséphine Bréault, originaire du Breuil, près d'Orbec. Cette Joséphine Bréault est morte en 1886, deux ans après la naissance de Jacques. Elle aurait été courtisée dans sa jeunesse à Rouen, où sa famille l'avait mise en apprentissage. C'est dans cette ville qu'elle aurait connu Georges Mortigny qui l'aurait épousée, à vécu avec elle trois semaines et est parti sous le prétexte de faire le tour du monde. Jacques Bréault-Mortigny a refusé de me donner sur lui de plus amples explications. Il m'a cependant affirmé qu'il n'avait vécu jusqu'à présent que de ses libéralités. Elles parvenaient régulièrement à sa mère d'abord, puis à Mlle Marie Bréault, sa tante et tutrice qui l'a élevé, enfin présentement elles lui parviennent à lui-même sous la forme d'un virement émanant d'une banque étrangère. Le montant habituel de ces versements ne m'a pas été précisé. Ils ont été toutefois suffisants pour permettre à Jacques de faire ses études au Valombreux, une pension pour jeunes gens de famille chic à trente kilomètres de Rouen. Les sports y sont à l'honneur. Le choix de cette maison d'éducation, parait-il, aurait été imaginé par Mortigny lui-même. Jacques, qui n'a jamais pu passer son bachot, a fait cinq années de service militaire, comme engagé au 17me dragon à Melun d'où il est sorti sous-officier. Il n'a pas réengagé et le regrette, assure-t-il, car, depuis cette époque, il avoue n'avoir pas fait grand-chose de propre (sic). Il aurait surtout traîné dans les bars de Rouen, en y gaspillant ce que lui envoyait son père et les faibles subsides que sa tutrice lui faisait tenir. Depuis deux ans, Mortigny aurait fait acheter, au nom de Mlle Marie Bréault, par l'intermédiaire d'une banque de Buenos-Aires, et d'un notaire normand, une partie du domaine de Pardeville, comprenant sept hectares et la maison du garde, qui a été réparée pour recevoir Mlle Bréault, tandis que le château continuait à tomber en ruines. A la fin du service militaire de son pupille, Mlle Bréault n'a eu de cesse de le faire venir auprès d'elle. L'ascendance de Jacques du côté de sa mère et de sa tante est paysanne. Le rêve de Mlle Bréault serait que Jacques se marie et s'adonne à la culture, comme ses ancêtres. Mais Jacques n'a trouvé jusqu'à présent à son goût aucun des partis qu'elle lui a présentés. Et pour cause. Il s'est toqué d'une petite danseuse de music-hall qu'il a connue à Rouen, où elle faisait une tournée. Elle joue en ce moment à Ba-la-clan, sous les auspices de Mme Rasimi, dans la revue : « Ça grise ». (A suivre)

De retour d'un voyage d'achats, nous sommes fiers de vous offrir deux magnifiques tissus pure laine, à des prix dont on parlera.

POUR LA JUPE :

## PRINCE DE GALLES

splendide pure laine, pour jupes et deux-pièces, gris rouge ou gris bleu, voyez ce prix :

# 980

largeur 140 cm.

le mètre

POUR LE MANTEAU :

## MARJOLAINE

moelleux, pure laine, pour manteaux, en quatre coloris mode, largeur 140 cm.,

# 1380

à profiter

le mètre

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL



### Pourquoi pas 2 Duromatics ?

Cette merveilleuse casserole à vapeur rend de tels services !

Si vous ne l'achetez pas, vous la payez quand même, puisque vous consommez trop

4 ½ 6 10 l.  
Fr. 65.50 72.50 102.-

Livable en  
emballage de fête

**H. BAILLOD & A.**  
NEUCHÂTEL

Créez l'ambiance de vos  
**SOIRÉES-FONDUE**  
grâce à nos ravissants accessoires



Assiettes à devises  
Assiettes - caquelons  
Réchauds en cuivre ou laiton  
Fourchettes spéciales, manches bakélite,  
ivoirine ou noyer  
Caquelons fantaisie pour le gaz ou  
l'électricité  
Verres à vin peints à la main

**Schinz** S.A.  
NEUCHÂTEL  
Rue Saint-Maurice 10



Le problème  
de vos cadeaux  
de fin d'année  
est résolu.

A votre intention nous avons confectionné  
les magnifiques caissettes de Fêtes  
**Réveillon 6 bouteilles assorties Fr. 25.-**  
**Saint-Sylvestre 8 bouteilles assorties Fr. 35.-**  
(Icha, verres et emballages compris)  
que nous expédions franco domicile  
Faites votre commande sans tarder à  
**Fr. Meier-Charles S. A., la Coudre-Neuchâtel**  
Tél. 5 46 44

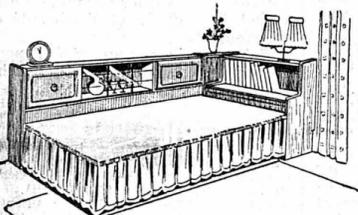


Pour vos cadeaux  
**DE NOËL**

- Un confortable pyjama
- Une élégante chemise
- Une jolie parure lingerie
- Une charmante liseuse
- Des gants pratiques et élégants
- Une superbe écharpe de soie
- De beaux bas
- De ravissants mouchoirs

Le tout à des prix très intéressants

**Savoie-Petitpierre**  
Rue du Seyon Neuchâtel



Entourage de divan du plus bel effet ; donne à la chambre du jeune homme ou de la jeune fille un aspect de bien-être et d'élégance

VISITEZ NOS VASTES EXPOSITIONS !

**J. Skrabal S.A.**

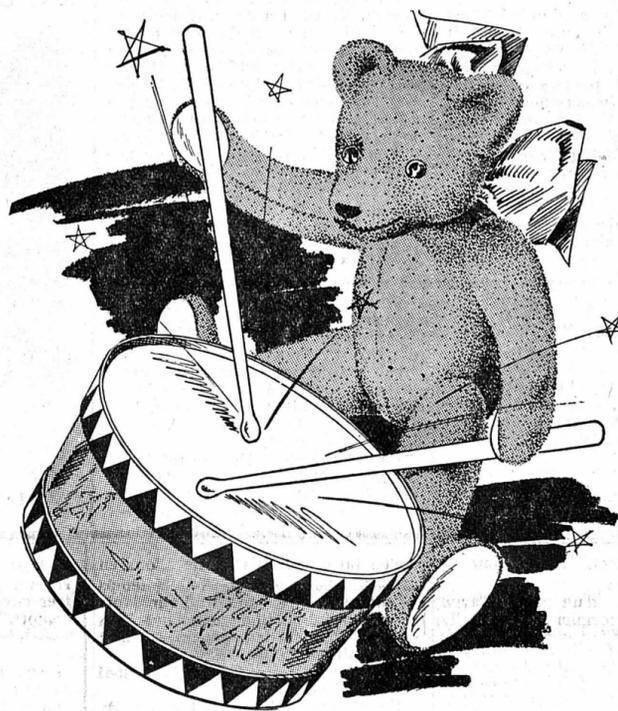
Fabrique de meubles, Pesieux  
Demandez notre catalogue gratuit



- Ne change pas à la lumière
- Résiste à l'humidité
- Ne s'efface pas
- Ne se décalque pas

Voilà quatre qualités de l'encre, rouge, verte, bleue ou noire, contrôlée officiellement, du stylo à bille Billograf que l'on trouve au prix de Fr. 7.50, 3.- et 2.25. Exigez toujours la marque Billograf. Dans toutes les bonnes papeteries. Vous recevrez gratuitement, lors de l'achat d'un BALLOGRAF-RETRACTO à Fr. 7.50, contre présentation de cette annonce, une cartouche de rechange valant Fr. 1.90 dans une couleur à votre choix (rouge, vert, noir ou bleu).  
Représentant général :  
**SIGRIST & SCHAUB, MORGES**

## Les magasins AU SANS RIVAL - Neuchâtel



invitent tous les enfants sages

à une séance de

# CINÉMA

au

# REX

un **GALA**  
de dessins animés

enthousiasmera  
grands et petits

**1<sup>re</sup> REPRÉSENTATION** : jeudi 10 décembre à 16 h. 30  
**2<sup>me</sup>** » : vendredi 11 » 16 h. 30  
**3<sup>me</sup>** » : samedi 12 » 14 h. 30  
**4<sup>me</sup>** » : samedi 12 » 17 h.

- Les billets d'entrée seront distribués dès mardi 8 décembre, à la caisse du 1er étage, à tous les enfants accompagnés d'une grande personne et il sera fait appel à la générosité de chacun en faveur de « La Crèche ».
- En décembre, nos magasins sont ouverts tous les lundis matins ; fermeture le samedi à 18 h. 30.

## Offrez un Bon d'Etrennes



L'heureux bénéficiaire peut choisir lui-même l'objet correspondant à son goût, à ses désirs.

Nous délivrons ces bons à

**Fr. 5.- 10.- et 20.-**

Ces bons d'une durée illimitée sont en vente aux caisses principales de chaque étage

Grands Magasins  
**AU SANS RIVAL**  
Maison d'ancienne renommée  
NEUCHÂTEL

# LES SPORTS

## LE CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

# Les rivaux de Chaux-de-Fonds comblent une partie de leur retard

### Thoune est à nouveau leader de ligue nationale B

**Ligue nationale A**  
Bellinzzone - Lausanne, 2-3.  
Bienne - Granges, 2-4.  
Chiasso - Berne, 2-1.  
Fribourg - Zurich, 1-0.  
Servette - Lucerne, 2-2.  
Grasshoppers-Chaux-de-Fonds, 4-2.  
Young Boys - Bâle, 3-0.

MATCHES		BUTS		
J.	G. N. P.	p.	c. Pts	
Ch-de-Fonds	14 10 2 2	42	21	22
Young Boys	14 9 2 3	41	17	20
Lausanne	14 9 2 3	35	23	20
Grasshoppers	14 9 1 4	54	36	19
Bellinzzone	14 6 3 5	24	20	15
Bâle	14 7 1 6	28	29	15
Servette	14 4 6 4	27	25	14
Chiasso	14 6 2 6	30	36	14
Lucerne	14 6 1 7	28	35	13
Fribourg	14 5 - -	9	23	10
Berne	14 5 - -	9	23	10
Zurich	14 3 3 8	20	32	9
Granges	14 3 2 9	26	37	8
Bienne	14 3 1 10	21	40	7

La première journée du second tour du championnat de football a vu un match nul, deux victoires « away » et quatre victoires « at home ».

Young Boys a remporté la victoire la plus nette, en battant Bâle par 3 à 0.

A Zurich, Grasshoppers a réussi à battre Chaux-de-Fonds par 4 buts à 2, ce qui n'est, au fond, pas surprenant, car les « Sauterelles » sont au nombre des candidats au titre.

A l'issue de la journée de dimanche, le classement de ligue nationale A se scinde en trois groupes : En tête, nous avons quatre équipes, Chaux-de-Fonds, Young Boys, Lausanne et Grasshoppers. Les leaders ne mènent plus qu'avec deux longueurs d'avance et leurs trois poursuivants sont très dangereux.

Le groupe de deuxième position englobe cinq équipes dont aucune ne paraît à même d'arriver à combler son retard pour participer à la lutte pour le titre.

Le dernier groupe comprend également cinq équipes parmi lesquelles on peut déjà chercher les futurs relégués, Bienne paraissant l'équipe qui a le moins de chances de se tirer d'affaires.

### Ligue nationale B

Cantonal - Young Fellows, 1-1.  
Malley - Locarno, -.

Schaffhouse - Aarau, 2-1.  
Soleure - Winterthur, 1-4.  
Saint-Gall - Lugano, -.  
Thoune - Wil, 6-1.  
Yverdon - Urania, 1-0.

MATCHES		BUTS		
J.	G. N. P.	p.	c. Pts	
Thoune	14 10 - -	4	36	18
Young Fell.	14 9 2 3	3	35	26
Cantonal	14 8 3 3	3	35	21
Lugano	13 8 2 3	3	31	21
Yverdon	14 7 3 4	2	20	17
Malley	13 6 4 3	4	34	20
Winterthur	14 6 3 5	4	40	31
Schaffhouse	14 4 5 5	2	25	13
Wil	14 5 2 7	1	29	12
Saint-Gall	13 3 4 6	2	22	10
Soleure	14 4 2 8	2	20	10
Urania	14 3 2 9	1	13	5
Locarno	13 3 1 9	2	22	7
Aarau	14 2 3 9	1	15	28

Deux rencontres de ligue nationale B, Malley - Locarno et Saint-Gall - Lugano, ont dû être interrompues à cause du brouillard. Sur les cinq parties disputées jusqu'au bout, on enregistre un match nul, une victoire « away » et trois victoires « at home ».

C'est Thoune qui a obtenu la vic-

toire la plus nette en écrasant, par 6 à 1, Wil avec qui Cantonal avait dû se contenter de partager les points, il y a huit jours.

En raison de sa victoire, et en raison du résultat nul du match Cantonal - Young Fellows, Thoune reprend la première place.

### Première ligue

Etoile - Forward 4-2  
Monthey - Vevey 3-3  
Montreux - U.S. Bienne-Boujean 2-1  
Sion - Central 6-3  
La Tour - U.S. Lausannoise 5-1

### Deuxième ligue

Neuveville I - Bassecour I 0-1

### Troisième ligue

Saint-Blaise I - Colombier I 2-3

### Quatrième ligue

Boudry II - Béroche I 0-4  
Le Parc II - Saint-Imier III 2-4

### Juniors A (interrégional)

Etoile - Central 10-1

### Concours du Sport-Toto

2 2 1 1 1 x 1 x 1 2 - 1

# Hanho Rhi, Tokio Hirano et les frères Gallecier, ont contribué à la parfaite réussite des championnats suisses de judo

Qui aurait pu penser que les championnats de l'Association suisse des clubs de judo parviendraient à remplir la grande salle de la Paix de Neuchâtel jusque dans ses moindres coins ? On compta plus de 700 personnes. Cette première expérience a été plus que concluante et nous devons féliciter le Judo-Club de Neuchâtel pour le programme qu'il nous a présenté.

Tout d'abord, il s'agissait d'expliquer le judo à la majorité des spectateurs. Le Dr Hanho Rhi s'y employa à merveille en présentant des « katas » très démonstratifs, en compagnie de sa femme, la seule Suissesse à détenir le grade de ceinture noire. Par des commentaires du Dr Marti, de Genève, chacun devait avoir plus ou moins compris les possibilités de ce jeune sport.

### Les championnats suisses

Quarante-huit concurrents avaient été inscrits par seize clubs suisses. Nous comptons 9 ceintures orange, 12 ceintures vertes, 9 ceintures bleues, 8 ceintures marron et 10 ceintures noires. Dès la première éliminatoire, la lutte se révéla très serrée et la crispation de certains concurrents amoindrit quelque peu la qualité des combats. Chez les ceintures marron et noires, nous assistâmes à des rencontres-éclaircies, puisque le combat était interrompu dès l'acquisition d'un point.

Il serait trop long de décrire chaque combat. Ce que nous pouvons dire, c'est que chacun mit le meilleur de lui-même pour triompher.

### Les frères Gallecier, as du kendo

C'est la première fois que les frères René et Emile Gallecier présentèrent leur extraordinaire numéro de kendo dans notre ville, et le succès qu'ils remportèrent traduit le reflet exact de cet art, dans lequel ils sont les maîtres européens. Chacun des adversaires étant armé d'un sabre japonais à deux mains, ils frappèrent avec une force incroyable. A chaque fraction de seconde, nous pouvions craindre le pire, car avec de rapides moulinets, la lame d'acier passe par-dessus la tête puis sous les pieds et le troisième mouvement fendrait l'adversaire de haut en bas s'il n'esquissait un pas rapide de côté.

Pendant les quelques minutes que dure l'exhibition, les Gallecier ris-

quent leur vie à chaque seconde et on peut facilement imaginer la somme de concentration et de réflexes qu'il est nécessaire de développer pour éviter le dangereux sabre. Il n'y a aucun bluff dans ce numéro, exécuté sans aucune protection.

René et Emile Gallecier donnèrent encore un autre aperçu de leur science avec une démonstration d'aikido, sorte de « self-défense ». Un adversaire, puis deux, étaient mis hors d'état de nuire, et maîtrisés par des passes mytérieuses connues de quelques champions seulement.

### Tokio Hirano élimine trente adversaires

Petit, trapu, simple en lui-même, Tokio Hirano se présenta tout d'abord dans son costume de gala, noir et chamarré, dont la ceinture a été portée pour la première fois il y a sept cents ans. Puis il revint vêtu du traditionnel kimono blanc, ceinture rouge et blanche, signe de son grade. Hirano a été deux fois champion du monde et ses qualités se devaient d'être prouvées aux judokas européens. Pour ce faire, il choisit Neuchâtel et décida de battre trente adversaires en ligne.

Ses adversaires, choisis parmi les meilleurs du championnat suisse, plus quelques judokas chevronnés venus pour la circonstance, mirent tout en œuvre pour prendre le champion en défaut. Comme on peut s'en douter, personne n'y parvint, et c'était merveille que de voir cette perfection de mouvement qui devait aboutir à la marque d'un point. Sorte de danse fantastique, où, sans marquer d'effort, Hirano projette ses adversaires dans l'espace comme le ferait une puissance surnaturelle. En voyant travailler Hirano, on comprend l'harmonie et l'efficacité du mouvement.

Cette soirée a rencontré l'approbation générale du public neuchâtelois.

René JELMI.

### Résultats

Ceintures orange. — Finale : Pasche (Lausanne) bat Miserez (Bienne).  
Ceintures vertes. — Finale : Gerber (Bienne) bat Rohrer (Saint-Gall).  
Ceintures bleues. — Finale : Briantini (Chaux-de-Fonds) bat Wüesch (Bâle).  
Ceintures marron. — Finale : Felber (Bienne) bat Stark (Saint-Gall).  
Ceintures noires. — Finale : Burger (Bâle), champion suisse pour la seconde fois bat Dietiker (Genève).

Après une partie passionnante

# Chaux-de-Fonds succombe devant Grasshoppers en grande forme par 4 buts à 2 (2-1)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Alors que toute la semaine le soleil brillait l'après-midi sur les bords de la Limmat, il a fallu qu'hier le brouillard se maintint toute la journée. Malgré cela, 16,000 personnes étaient au Hardtum pour assister au choc de deux grandes équipes. Les Jurassiens comptaient quelques blessés parmi les titulaires ; le onze de Sobodtka s'alignait dans la composition suivante :

Fischli ; Zappala, Kernen, Fesselet ; Eggmann, Colombino (remplaçant Peney) ; Morand, Antenen, Chodat, Mauron, Coutaz.

Grasshoppers : Schley ; Bouvard, Kern, Vetsch ; Frosio, Zappia ; Bickel, Hagen, Vonlanthen II, Ballaman, Vuko.

Les Neuchâtelois du Haut prennent un excellent départ, tant et si bien qu'à la 3<sup>me</sup> minute déjà, Coutaz, sur centre de Morand, marque d'un coup de tête. Là-dessus vive réaction des adversaires. Vonlanthen se sauve, prend de vitesse demis et arrières, Fischli sort inopinément mais le cuir va sur le poteau.

Le jeu est très rapide, de part et d'autre on pratique un football de qualité. A la 12<sup>me</sup> minute, sur foul de Fesselet, Bickel tire un coup franc de 20 mètres. Au lieu de battre en force, il glisse le cuir à Ballaman, démarqué, lequel d'un tir oblique à 4 mètres bat Fischli ; c'est l'égalisation. Puis à la 24<sup>me</sup> minute, Bickel réceptionnant le cuir, descendant, centre avec précision et Vonlanthen qui a bien suivi bat, à bout portant, Fischli pour la deuxième fois.

Les Montagnards, qui en ont vu d'autres, ne se découragent pas. Au contraire, toute l'équipe déploie beaucoup d'énergie. Chacun joue avec cran, se montre mobile et très actif. Les Chaux-de-Fonniers ont des phases de jeu magnifiques. Le mécanisme des horloges est très au point, mais pêche incontestablement dans le jeu latéral et de passes abusives et stériles des avants visiteurs. Il manqua hier de réalisations. Chaux-de-Fonds s'est révélé supérieur en technique à ses vis-à-vis, mais les tirs aux buts ont fait totalement défaut.

Chaux-de-Fonds a commis au cours de la deuxième mi-temps exactement la même faute. La défense adverse se montra intraitable et le mur zuricois fut terriblement dur à franchir. A la 7<sup>me</sup> minute, Vonlanthen file seul, dribble deux hommes et ajoute un 3<sup>me</sup> but. Puis Chodat, par deux fois en bonne position de tir manque le but. Enfin, à la 16<sup>me</sup> minute, Vuko, d'un tir ras-terre à 25 mètres, signe le No 4. Ci : 4-1.

Antenen, seul à 3 mètres, au lieu de tirer résolument aux buts, trouve le moyen de passer. Antenen encore essaye sa chance, mais Schley dégage. Enfin, à la 25<sup>me</sup> minute, Antenen envoie de la tête dans les filets de Schley. C'est 4-2. Un quart d'heure avant la fin, Bouvard fauche Morand. C'est pénalty. Alors que chacun s'attend à un 4 à 3, Chodat, qui hier fut le plus faible des avants

visiteurs, est désigné pour tirer le coup de réparation. Le cuir s'envole à trois mètres à côté des bois de Schley. Ainsi à nouveau, une chance inespérée s'évanouit, tandis qu'un résultat de 4 à 3 eût pu transformer la fin de la partie.

Cela est bien dommage, car hier Chaux-de-Fonds a fourni un très bon match. Non seulement les Romands auraient mérité un résultat nul, mais par leur comportement, leurs prestations techniques et physiques, ils avaient la victoire à portée de main.

Il est vrai qu'hier les « Sauterelles » ont sorti leur grand jeu. Actuellement en pleine forme, Grasshoppers s'est révélé en attaque plus rapide et surtout plus opportuniste. Bien soutenus par leur défense, les locaux ont profité de toutes les occasions de shooter.

Chaux-de-Fonds a dominé dans l'ensemble et si le quintette s'était montré plus décidé dans les tirs directs aux buts, les choses se seraient sûrement passées différemment. Que de beaux mouvements offensifs sont restés sans conclusion ! La partie fut des plus intéressantes. Ce fut du bon football, sans dureté inutile. Les deux équipes sont à féliciter.

L'arbitrage de M. Gurten, de Berne, fut satisfaisant bien que quelques décisions aient paru parfois un peu bizarres. A. K.

# Yverdon - Urania 1-0

De notre correspondant sportif d'Yverdon :

Yverdon. — Schwarzentrub ; Bécherraz, Cachin ; Pasche, Morgenegg, Bardel ; Pellaton, Crivelli, Koli, Held, Henriod.

Urania. — Broillet ; Marquis, Heusser ; Rotacher, Perroud, Manz ; Pillon, Pittet, Wallaschek, Stefano, Mouron.

Arbitre : M. Bergamini. 2000 spectateurs.

Le terrain est gras et la visibilité rendue mauvaise par le brouillard.

A l'issue du match, favorable aux locaux, le public était unanime à reconnaître que la partie, à laquelle il venait d'assister, était l'une des plus intéressantes livrées cette année au stade municipal. Elle fut jouée en effet avec un maximum de correction et l'arbitre, excellent, n'eut à sanctionner heureusement que des fautes bénignes.

En encaissant les deux points de l'enjeu, Yverdon a certainement empoché plus que son dû si l'on tient seulement compte de la supériorité territoriale affichée. L'impartialité veut que nous mettions à l'actif des « vert et blanc » les 30 premières minutes de jeu et à celui des « violet » le dernier quart d'heure avant le repos et la totalité de la seconde mi-temps.

Yverdon partit en flèche dès le début et en vagues successives menaça sérieusement la cage genevoise. Tarabustés à froid, les visiteurs eurent toutes les peines du monde à s'orga-

niser. De l'autre côté, la machine donnait en plein, la rentrée de Held, après 3 dimanches de suspension, agissant en véritable stimulant.

A la 26<sup>me</sup> minute, ce joueur précisément, à la suite d'une belle ouverture, bottait fortement une balle dans la direction de la cage de Broillet. Dans sa trajectoire, le cuir dut être légèrement dévié par le tibia d'un arrière, mais insuffisamment, car il atterrit dans les filets d'Urania.

Il n'y eut pas de seconde édition et le score dès lors resta inchangé jusqu'à la fin en dépit d'une pression constante des hommes de Wallaschek. En résumé : gain heureux pour les Vaudois, face à un adversaire qui a les possibilités à l'avenir d'inquiéter dangereusement les équipes placées avant lui au début de ce présent second tour.

R. M.

# Cantonal - Young Fellows 1-1 (1-0)

Ce sont près de 3000 spectateurs qui se sont déplacés hier après-midi au stade du F.C. Cantonal pour assister au choc de deux équipes qui ont une égale nostalgie de la ligue nationale A.

Le terrain était glissant et le brouillard gêna quelque peu la visibilité.

L'arbitre, M. Domenico, de Genève, appela les équipes suivantes :

Young Fellows : Armuzzi ; Friess, Berra ; Bossert, Stoll, Siegenthaler ; Coutaz, Beerli, Büchel, Locatelli, Gallmann.

Cantonal : Luy ; Péguiro, Erni ; Chevalley, Brupbacher, Gauthy ; Kauer, Lanz, Mella, Lauer, Jeanneret.

La partie débute à une allure rapide et à la première minute déjà, les Neuchâtelois construisaient une dangereuse offensive qui laissait entendre qu'ils voulaient emporter la décision. La ligne d'attaque de Cantonal fit du beau jeu tout au long de la première mi-temps. Les locaux élaborèrent de belles combinaisons à la base desquelles l'on trouvait généralement Lanz.

Les Zuricois ne restèrent pas sur la défensive, mais leur centre-demi Stoll lançait les avants, très rapides, par de longues ouvertures en profondeur. Heureusement pour les Neuchâtelois, les visiteurs n'étaient pas aussi précis que rapides, et Beerli, notamment, gâcha de belles occasions de marquer.

Les Neuchâtelois laissèrent égale-

ment passer des occasions d'ouvrir le score, mais, à la 17<sup>me</sup> minute, Kauer marqua pour Cantonal, à la suite d'une belle combinaison de Lanz et Jeanneret.

Ce but tradit la légère supériorité des Neuchâtelois au cours de cette première mi-temps durant laquelle Lauer, Lanz et Kauer se signalèrent par des tirs qui passèrent de peu à côté des bois zuricois ou qui furent déviés de justesse en corner.

Après le repos, les Neuchâtelois marquèrent le pas pendant quelques minutes. Stoll tira, de 18 mètres, un coup franc qui se termina sur la latte. Deux minutes plus tard, soit à la 7<sup>me</sup>, ce même joueur égalisa d'un but magnifique.

Ce résultat nul semblait convenir aux visiteurs, mais les locaux poussèrent à fond pour tenter de reprendre l'avantage. Leur pression alla en s'accroissant. A la 15<sup>me</sup> minute, le gardien zuricois dévia en corner un beau tir de Lauer. Puis ce fut au tour de Mella d'expédier en puissance le ballon à quelques centimètres de la latte. Les contre-attaques de Young Fellows allèrent en se raréfiant et se brisaient sur Erni, qui fit une très belle partie. A deux reprises, les Zuricois eurent toutefois le but de la victoire à leur portée, mais laissèrent passer la chance.

La domination neuchâteloise alla en s'accroissant, mais demeura vaine, car les avants manquèrent d'à propos et de conviction quand il s'agissait de tirer au but.

Ainsi donc, une fois de plus, les Neuchâtelois n'arrivèrent pas à traduire, par un avantage au score, leur évidente supériorité territoriale. Si la ligne d'attaque neuchâteloise a manqué de perçant comme à l'ordinaire, il faut toutefois mettre à son actif de fort jolies constructions.

C. O.

# YOUNG SPRINTERS - AROSA 3-3



La seconde ligne neuchâteloise à l'assaut des buts de Riesen qui vient de dévier un tir de Bongard.

(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

# Les résultats du week-end

Matches amicaux  
Bâle - Young Sprinters 3-4  
Chaux-de-Fonds - Zurich 5-7

### Championnat

Berne - Zurich 1-4  
Grasshoppers - Davos 9-1

### Classement

MATCHES		BUTS		
J.	G. N. P.	p.	c. Pts	
Grasshoppers	2 2 - -	15	5	4
Arosa	2 1 1 -	12	4	3
Young Sprinters	2 1 1 -	7	4	3
Berne	2 1 - -	11	5	2
Zurich	2 1 - -	1	5	2
Lausanne	3 1 - -	11	23	2
Ambri	1 - - -	1	4	0
Davos	2 - - -	2	18	0

### Cinq Neuchâtelois sélectionnés pour Italie-Suisse

En vue du match international Italie - Suisse, qui sera disputé mercredi soir à Milan, la commission technique a sélectionné cinq joueurs du Young Sprinters : Ayer, Golaz, Ubersax, Blank et Wehrli. Ayer, retenu par ses obligations professionnelles ne pourra toutefois pas faire le déplacement à Milan.

# Grasshoppers-Davos H.C. 9-1 (2-1, 4-0, 3-0)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Le H.C. Davos, qui avait encaissé une défaite, vendredi soir, contre les jeunes Lausannois, rendait visite, hier après-midi, sur la patinoire du Dolder, au club local des Grasshoppers qui, cette année après avoir brillamment remporté la coupe Precisa à Zurich et un tournoi à Bâle,

se trouve dans une forme étonnante. Cette jeune équipe particulièrement bien entraînée par leur entraîneur canadien Pyryhora est en effet, avec Arosa, Young Sprinters et Berne un sérieux aspirant au titre envié de champion suisse.

Un brouillard très épais gêna considérablement les joueurs et la partie sera de ce fait très décousue. D'em-

blée, Grasshoppers domine par ses joueurs plus rapides et possédant une technique plus approfondie. Zimmermann ouvre la marque, mais peu après Naef, un jeune espoir grison, égalise par tir à distance. Schubiger redonne l'avantage aux « Sauterelles », puis Bianchi tire à distance et porte le score à 3-1. Ensuite, c'est le jeune Friedrich qui augmente à 4-1, tandis que R. Keller trouve par deux fois le chemin des filets grisons. Constamment dans le camp davosien, les jeunes Zuricois assaillent le jeune gardien Stähler qui ne capitule souvent que par faute de ses arrières. Au surplus, de nombreux fouls commis par Davos et une peine disciplinaire de dix minutes à leur entraîneur canadien Robertson, affaiblissent leur équipe et trois autres buts sont encore marqués par Morger et Frei (2).

Victoire méritée de Grasshoppers qui possède, cette année, une très forte équipe composée de jeunes éléments qui luttent constamment pour le puck et qui s'avouent rarement vaincus. Davos nous a déçu à part Robertson et Naef, ainsi que W. Keller et Meisser, ses joueurs sont trop lents et semblent manquer d'entraînement.

J.-J. K.

Chaque vin a son caractère

# MAS FARRÉ A BON CARACTÈRE

et il ne coûte que Fr. 1.80 net le litre

# ABAT-JOUR

**Jean Perriraz**  
ENSEMBLIER TAPISSIER-DÉCORATEUR

Neuchâtel - Hôpital 8 - Tél. 5 32 02

## L'AMEUBLEMENT «IDÉAL»

à Fr. 3590.-

Il se compose de :

4 tabourets laqués ivoire dessus lino  
1 table de cuisine assortie  
1 belle chambre à coucher en bou-  
leau doré ou en noyer comprenant :  
2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse et  
1 armoire 3 portes, 2 sommiers à  
têtes mobiles, 2 protège-matelas, 2  
matelas, 1 tour de lits moquette laine,  
1 superbe couvre-lits, 1 plafonnier et  
2 lampes de chevet,  
1 salle à manger composée de : 1  
buffet de service en noyer, 1 table à  
rallonges, 6 jolies chaises, 1 milieu de  
chambre en moquette laine, 1 très  
beau lustre.

L'ameublement complet, livré franco domicile  
avec garantie de 10 ans  
seulement **Fr. 3590.-**

Fixez aujourd'hui encore un rendez-vous :  
nous venons vous chercher en automobile au  
moment qui vous convient le mieux.  
Vous aussi, dans votre intérêt, achetez direct-  
ment à

**Ameublements Odac Fanti & Cie**

Tél. 9 23 70 **COUVET**

## Pour vous, MESDAMES !

Toujours plus élégantes  
en portant du tissu  
jersey-tricot sur mesure

# JERSEY TRICOT

Mme E. MENNET — NEUCHÂTEL

Seyon 5 c - Tél. (038) 5 61 91

**WAAG**

# Miele

NOUVEAU

## Essoreuse centrifuge électrique

1400 tours-minute, avec frein  
depuis Fr. 365.-

Certitude... de qualité

**CH. WAAG**, machines à laver  
Pierre-à-Mazel 4 Tél. 5 29 14

POUR LES FÊTES : Jumelles à prismes



Longues-vues  
Baromètres  
Microscopes - Loupes  
chez André PERRET  
Opticien  
Epancheurs 9  
NEUCHÂTEL

## ALLIANCES

unies - fantaisies

**P. Matthey**

Orfèvrerie  
Horlogerie  
Bijouterie  
Seyon 5

## Vélo de fillette

A vendre un beau

## vélo de dame

Tél. 5 23 58.

A vendre un

## train électrique

Buco «0», en bon état.  
Tél. 5 37 50.

A vendre

## «Renault» 4 CV.

modèle 1950. Tél. 5 54 40.

Fromage

## Emmenthal

1er choix bien salé

## Zimmermann S.A.

L'IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
se fera un plaisir de vous soumettre  
sa nouvelle collection de  
CARTES DE VISITE

# Messieurs

POUR VOTRE COMPLET D'HIVER...

**2**

SUGGESTIONS INTÉRESSANTES

Fil à fil, le tissu qui donne toujours satisfaction

Complets façon MODERNE

135.- 150.- 165.- 180.- etc.

«DIAGONAL», le tissu toujours en grande vogue

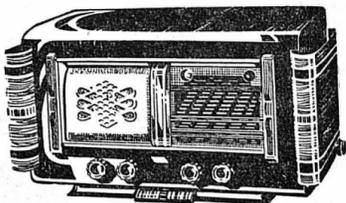
Complets coupe très MODE

150.- 165.- 195.- etc.

Impôt compris - Retouches gratuites

# MOINE

VÊTEMENTS PESEUX



Les réclames, les annonces ne prouvent rien !!!  
LA SEULE PREUVE : faites un essai avec  
GILMED-antiparasites breveté et vous serez  
fixé.

Quelques références de nos clients :  
La plate de la radio sont les parasites. J'ai cherché partout un  
appareil sans parasites et je vous suis reconnaissant de me l'avoir  
fourni. Avec votre radio GILMED, j'en ai 80 % de moins.  
Signé : G. B., Delémont.

Jusqu'à ce jour, je suis à mon sixième appareil de radio. Je puis  
certifier que jamais je n'ai eu une audition aussi pure et exempte  
de parasites grâce au cadre antiparasites mobile incorporé à l'inté-  
rieur de l'appareil. A tous, je recommande GILMED.  
Signé : A. D., Berne.

Depuis que j'ai un radio GILMED avec un cadre antiparasites  
incorporé, j'apprécie la radio comme jamais auparavant.  
Signé : H. B., la Chaux-de-Fonds.

A vous d'être l'heureux possesseur de nos fameux appareils  
de radio

En exclusivité pour la Suisse :

Gilmed S. A.,

## G. FRÉSARD

Directeur  
Rue Neuve 11, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 27 83 et 2 67 77  
Nos appareils sont exposés dans la vitrine de la galerie  
Erol, rue du Seyon 13.

A découper

Veillez m'envoyer sans engagement de ma part :

- \* Votre prospectus
- \*\* Un appareil à l'essai

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

# MEUBLES DE STYLE ET ANCIENS

- 1 salle à manger Renaissance
- 1 salon Louis XV, cerisier 10 pièces
- 1 salon Louis XV, noyer, 11 pièces
- 1 salon Louis XV, 3 pièces, en blanc
- 4 chambres à coucher d'un lit et de 2 lits,  
depuis fr. 600.-
- Commode Louis Philippe
- Canapés Louis XV et Voltaire
- Fauteuils Louis XV et Voltaire
- Petites tables de chevet Louis XVI et  
Louis-Philippe
- Table hernoise
- 2 tables demi-lune, noyer
- 1 table Louis XIII
- 1 coffre en fer forgé ancien, grandeur  
moyenne
- 2 coffres-forts à fr. 250.- et fr. 350.-
- 1 layette noyer, à fr. 70.-

Ainsi qu'un grand choix de meubles  
d'occasion courants soit à vendre à des  
prix avantageux chez :

# MEUBLES LOUP

Neuchâtel : Croix-du-Marché 3  
VENTE — ACHAT — ÉCHANGE  
Facilités de paiement

# Sansilla gargarisme contre maux de gorge

## EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

30 septembre. Modification des statuts de Protéjax S.A., aux Brenets, exploitation d'un atelier de chassage de pierres fines pour l'horlogerie, la fabrication et la vente d'un système d'absorption des chocs pour montres et appareils de précision, l'exploitation d'un atelier mécanique et toute fabrication similaire, la mise en valeur de brevets, la société ayant décidé de réduire son capital social de 55.000 fr. à 45.000 fr., la valeur nominale de chacune des 110 actions formant le capital social ayant été réduite de 500 fr. à 400 fr. par l'émission de 99 actions au porteur de 500 fr. chacune, entièrement libérées.

10 novembre. Radiation de la raison sociale Ernest Stürzinger, à la Chaux-de-Fonds, exploitation du café-restaurant «Elite», par suite de remise de commerce.

11. Modification des statuts de la société A. Bardone S.A. «A la Botte Rouge» et de tous articles s'y rattachant, la société ayant modifié sa raison sociale en «A la Botte Rouge S.A.». Administrateur : Oscar Aerni, à la Chaux-de-Fonds.

12. Sous la raison sociale Coopérative d'habitation du Val-de-Travers, à Couvet, il a été constituée une société coopérative ayant pour but de promouvoir l'amélioration des conditions de logement au Val-de-Travers, d'améliorer et de faciliter le logement des personnes physiques membres de la société, du personnel des personnes morales membres de la société, et de l'ensemble de la population. Parts sociales : 500 fr. Président : Léo Roulet, à Couvet; vice-président : Charles Maeder, à Couvet; secrétaire : André Matthey, à Couvet.

13. Le chef de la maison Roger Johner, à Chambrélen, fabrication et vente en gros d'allume-feu, marque «Eclair», est Roger-René Johner.

14. Dissolution du Salon suisse de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. La liquidation est terminée mais la radiation ne peut intervenir le consentement de l'administration fiscale cantonale faisant défaut.

15. Radiation de la raison sociale Radio, Georges Jean-Petit-Matthe, à la Chaux-de-Fonds, commerce de radios, construction et dépannage, par suite de remise de commerce.

16. Le chef de la maison René Portenier, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie, est René-Arnold Portenier, à la Chaux-de-Fonds.

17. Sous la raison sociale Téskéli de Chasseral S.A., aux Bugnens, il a été constituée une société anonyme ayant pour objet la construction et l'exploitation d'un téleski au lieu dit les Bugnens, commune du Pâquier, dans la direction de Chasseral, ainsi que la mise en œuvre de tous moyens accessoires sus-cités d'améliorer la rentabilité de l'entreprise principale. Capital social : 53.000 fr. Président : Francis Paroz, à Saint-Imier; vice-président : Jules Tschanz, à Neuchâtel; secrétaire : Jean-Louis Favre, à Saint-Imier; caissier : Maurice-Arnold Linder, à Saint-Imier; René Cuche, aux Bugnens; Roger Georges Tschanz, au Pâquier, Jean-Fritz von Allmen, à Saint-Imier.

18. Sous la raison sociale Rudeval S.A., à Cernier, il a été créé une société anonyme ayant pour objet la construction, la transformation, l'achat, la vente, l'échange, l'exploitation et la gérance d'immeubles. Capital social : 50.000 fr. Administrateur unique : Jean-Jacques Rivier, à Neuchâtel.

19. Le chef de la maison M. Jaquet, Carrosserie nouvelle, à Pesoux, est Magg-Pablene-Georgette Jaquet, à Noiraigue.

20. Dissolution de la société Musicor S.A., à Neuchâtel, fabrication et vente de boîtes et de mouvements à musique, objets électriques, mécaniques, électromécaniques et industriels, par suite de faillite.

18. Radiation de la raison sociale Les Charmettes S. à r. l. à Neuchâtel, construction, achat, vente et gérance d'immeubles, par suite de transfert du siège de la société à la Chaux-de-Fonds.

19. Radiation de la raison sociale Maison Mariotti, à Neuchâtel, fabrication de chapeaux, modes, par suite de décès du titulaire.

19. Modification des statuts de la maison Maurice Raymond, Société anonyme, à Neuchâtel, photographie. Administrateur unique : Jean Raymond.

19. Le chef de la maison Charles Peltier, à Pesoux, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie, est Charles-Albert Peltier.

19. Modification des statuts de la maison F. Schilling S. A. Flower Watch Co., à la Chaux-de-Fonds, la société ayant décidé de réduire son capital social de 200.000 fr. à 50.000 fr.

20. Le genre de commerce de la maison Robert Denner, à la Chaux-de-Fonds, atelier de polissage-lapidage de boîtes de montres métal et acier, a été complété comme suit : atelier de polissage-lapidage de boîtes de montres métal, acier et or.

20. Radiation de la raison sociale Salon suisse de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, l'administration fiscale cantonale ayant donné son consentement.

21. Radiation de la raison sociale Walter Haller, à Neuchâtel, exploitation du Buffet de la gare de Neuchâtel, commerce de vins et liqueurs, par suite du transfert du siège de la maison à Pesoux.

23. Radiation de la raison sociale William Cattin et fils, à la Chaux-de-Fonds, épicerie, laticerie, fruits et légumes, articles de nettoyage, vente en gros et au détail, à l'enseigne «Aux 3 Clochers», l'associé William Cattin s'étant retiré de la société. L'associé Walther Cattin continue les affaires comme entreprise individuelle sous la raison de commerce : Walther Cattin.

23. Radiation de la raison sociale Robert et Tödtli, à Neuchâtel, menuiserie, ébénisterie, l'associé Charles-Louis Robert s'étant retiré de la société. L'associé Daniel Tödtli, à Neuchâtel, continue les affaires, sous la raison sociale : Daniel Tödtli.

21 novembre. Conclusion d'un contrat de mariage entre Alfred-Xavier Mantel, et Alice-Marie née Schaller, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

23. Ouverture de la faillite de Marcel Gehrig, mécanicien à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Déjà pour les productions : 15 décembre 1953.

27. L'autorité tutélaire du district de Locle a relevé Jean Porret, avocat, au Locle, de ses fonctions de curateur de Sandoz Roger-Claude, au Locle, et nommé Sam Humbert, à Neuchâtel, en qualité de tuteur.

relevé André Tinguely, au Locle, de ses fonctions de tuteur de Girard Patrice, au Locle, et nommé en ses lieu et place André Menthonnex, assistante sociale, à la Chaux-de-Fonds.

nommé Edmond Zeltner, avocat, au Locle, en qualité de tuteur de Fankhauser Sylvette-Raymonde, et Charles-André, domiciliés au Locle.

# RADIO

**Lundi**  
SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, petite aubade. 7.15, form. et heure exacte. 7.20, bonjour en musique. 11 h., Musique pour passer le temps. 11.45, Vies intimes, vies romanesques. 11.55, Musique symphonique. 12.15, Ensemble de musique populaire. 12.30, le trio Albert Sandier. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, disques. 13.20, Oeuvres d'Albeniz. 13.45, une œuvre de Francis Poulenc. 16.29, signal horaire. 16.30, petit concert varié. 16.50, Claire et Madeleine Déprez, pianistes. 17 h., pour les petits. 17.20, la rencontre des isolés : La pêche miraculeuse, de Guy de Pourtales. 17.45, Femmes artistes. 18 h., Voyage chez les Lapons-Scott. 18.15, Galerie genevoise. 18.40, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.50, micro partout. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, au fil de l'actualité. 20.15, Enigmes et aventures : Anges, de William Irish. 21.15, Chacun son tour. 22.30, inform. 22.35, les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies. 22.40, musique douce et chansons.

**BEROMUNSTER** et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, musique d'Offenbach. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, Suite de mélodies d'Oscar Strauss. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Concert. 13.15, musique symphonique. 14 h., recettes et conseils. 14.30, Emission radiocolor : Nos dialectes. 16.30, Aus der Montagsmappe. 17 h., l'Orchestre récréatif bâlois. 17.30, Images variées pour la jeunesse. 18 h., Chant par H. Gehrig et F. Gobat. 18.25, Concert par le Radio-Orchestre, composé de Francis Gehrig, et de Marguerite-Louise née Schär; Simonet, Marcel-André, fils de René-Otto, mécanicien à la Neuveville et de Marie-Rose née Moullet; Soitermann, Max-Hermann, fils d'Alfred-Emil, ouvrier agricole à Cudrefin, et de Martha-Elsa née Linder; Oberson, Eric-François, fils de Francis Gehrig, employé C.F.F. à Neuchâtel, et de Martha-Yvonne née Fallet; Affolter, Michèle-Irène, fille de Marc-Albert, mécanicien à Coffrane, et d'Irène-Denise née Roy. 1er décembre. Choffat, Nicole-Renée, fille de René-André, mécanicien à Neuchâtel, et de Madeleine-Alice née Kämpf; Oberpliod, Léonard-Louis, fils de Louis-Charles, constructeur de bateaux à Neuchâtel, et d'Annette-Madeleine née Rojard.

**Etat civil de Neuchâtel**  
NAISSANCES : 30 novembre. Flvaz, Gérard-Pierre, fils de Willy-Robert, mécanicien à Neuchâtel, et de Marinette-Marthe née Vüchler; Hofer, Annelise, fille d'Edouard, comptable à Crêt, et de Marguerite-Louise née Schär; Simonet, Marcel-André, fils de René-Otto, mécanicien à la Neuveville et de Marie-Rose née Moullet; Soitermann, Max-Hermann, fils d'Alfred-Emil, ouvrier agricole à Cudrefin, et de Martha-Elsa née Linder; Oberson, Eric-François, fils de Francis Gehrig, employé C.F.F. à Neuchâtel, et de Martha-Yvonne née Fallet; Affolter, Michèle-Irène, fille de Marc-Albert, mécanicien à Coffrane, et d'Irène-Denise née Roy. 1er décembre. Choffat, Nicole-Renée, fille de René-André, mécanicien à Neuchâtel, et de Madeleine-Alice née Kämpf; Oberpliod, Léonard-Louis, fils de Louis-Charles, constructeur de bateaux à Neuchâtel, et d'Annette-Madeleine née Rojard.

**Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8**

# LUXRAM 100 Watts

pour voir plus clair

**bois de menuiserie**  
1er et 2me choix, environ 13 m, pin gras, 36,40,45,50 mm. sec. — S'adresser à A. Baumann et fils, scierie, charpente, Cudrefin, tél. 3 61 26.

Articles de ménage  
GRAND CHOIX  
a la Ménagère  
NEUCHÂTEL

**Reber**  
SAINT-MAURICE 7  
Timbres S.E.N.J. 5 %

**Culottes pour bébés**  
Toiles imperméables pour lits et langes  
Tout ce qu'il vous faut pour les soins des malades et des bébés

**Boîte à outils**  
En bonne qualité :  
Culottes pour bébés Toiles imperméables pour lits et langes  
Tout ce qu'il vous faut pour les soins des malades et des bébés

Roquefort français H. Maire, rue Fleury 16

**Notre peuleuse EXPRESS**  
pour pommes et pommes de terre  
rend service  
Fr. 22.50

**Bailloz S.A.**  
Neuchâtel

**ENCADREMENTS DE LITS**  
depuis Fr. 168.-  
R. Spichiger s.n.  
6, Place-d'Armes  
la maison spécialisée qui vous offre la garantie d'un siècle et demi d'existence.

A vendre

**LA CLINIQUE D'HABITS**

nettoie  
répare  
transforme  
retourne  
stoppe  
impeccablement

NEUCHÂTEL (Immeuble chaussures Royal) Envois postaux (4me étage, ascenseur) Tél. 5 41 23

**N'ATTENDEZ pas la neige** pour faire **RETOURNER** votre manteau d'hiver ou mi-saison

Prix : Fr. 68.- + Fr. 5.- démontage  
NETTOYAGE... à SEC et CHIMIQUE (teinture).  
RÉPARATION... de tous VÊTEMENTS USAGÉS.  
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures etc.  
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage.

**Pitteloud**  
TAILLEUR

ATTENTION!!! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage!

**un coup de Téléphone**

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

<b>THIEL</b> maître teinturier 5 17 51	DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER <b>RAMSEYER</b> Tout pour le bureau Tél. 5 12 79	Appareillage Ferblanterie <b>F. Gross &amp; Fils</b> Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	<b>FAIBO</b> Entreprise de nettoyages Tous nettoyages, ponçages et imperméabilisation des parquets Magasins, appartements, etc. Tél. 5 60 50
--	--	--	--

Salon-lavoir Neuchâtel **LE MUGUET S.A.** 5 42 08  
SERVICE A DOMICILE

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey <b>Radio-Mélody</b> Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION	<b>PEPROT &amp; CO</b> ÉLECTRICITÉ 5 18 36 Saint-Honoré 5
---	---	--

<b>VÉLOS</b> neufs et d'occasion Tous prix <b>M. BORNAND</b> Poteaux 4 - Tél. 5 16 17	<b>SERRURERIE CARL DONNER &amp; FILS</b> Tous travaux de serrurerie et réparations Bellevaux 8 5 31 23 Volets à rouleaux, sangle, corde	<b>A. ENGGIST</b> Tél. 7 53 12 Tél. 7 52 77
---	---	---

**AUTO-ÉCOLE**  
GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 5 12 58

Le bon café chez le spécialiste **A. Morisberger-Lüscher** Faubourg de l'Hôpital 17  
ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE Tél. 5 12 58

**Les trains électriques**

Lionel, Buco, Hag, Bub, Märklin, Rivarossi, Vuillaume-Antal, Fleischmann, Wesa, etc...

Tous en vente chez :

**PORRET-RADIC**  
SPECIALISTE  
SEYON 3 a  
Fournitures de pièces détachées  
Boîtes de montage, etc.  
**Meccano**  
Boîtes complètes et pièces au détail  
DEMANDEZ CATALOGUES  
Faites réserver pour les fêtes  
Livraison au dehors Tél. 5 33 06

Quel jeune homme **Tombola 1953** du Lien à Leysin

dans le besoin désirerait passer les fêtes de fin d'année en compagnie d'un Suisse français habitant Zurich? Egalement échange de correspondance. Adresser offres écrites à L. A. 475 au bureau de la Feuille d'avis.

Le tirage de la tombola du Lien a eu lieu le 30 novembre, à 10 h. 20, en présence de l'agent POGET Marcel, de la Police locale de Leysin, de M. Maurice THIEBAUD, directeur du Lien et de M. Daniel HARTMANN, secrétaire.

Tous les billets se terminant par le numéro 7 sont gagnants.

Le numéro 4167 gagne le premier lot.  
Le numéro 6717 gagne le deuxième lot.  
Le numéro 1427 gagne le troisième lot.

**Stauffer**  
Horloger de précision répare bien  
Atelier et magasin  
St-Honoré 12  
Tél. 5 28 69  
NEUCHÂTEL

La Compagnie d'assurances **L'UNION**

fondée en 1828  
assure en tous risques toute votre famille  
Agence générale pour le canton  
**René Hildbrand**  
22, faubourg de l'Hôpital  
Neuchâtel - Tél. 5 44 63

**BAZAR NEUCHÂTELOIS G. Gerster**

Bombes de table et bougies de qualité  
Articles en bois, plats à pain, à fruits, etc.  
Colliers. Bijouterie fantaisie.  
Fer forgé. Cuivres. Bougeoirs de table.  
Cruches à liqueurs. Tonnelets.  
Services pour fumeurs. Cendriers.

Et de bien jolies choses pour vos cadeaux  
CLIPS GRAND CHOIX

**MACHINES À LAVER**

Ménagères, renseignez-vous sur notre nouveau système de LOCATION-VENTE. Grandes facilités. Les plus bas prix. Tous les modèles.

**BENOIT**  
Maitlifer 20 Tél. 5 34 69

**PRÊTS**  
de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe - Discretion garantie.  
Service de Prêts S. A. Lausanne  
Lucinges 16 (Rumine)  
Tél. 22 52 77

**CARTES DE VISITE**  
au bureau du journal

Garnitures de cheminées  
Articles en fer forgé  
**Bailled**  
Neuchâtel

**Café-restaurant des Halles**  
LOCAL DES TIREURS  
Beaucoup de fusils...  
Pas de coups de fusils  
Tél. 5 20 13

Société de musique  
**Grande salle des conférences**  
Jeudi 10 décembre, à 20 h. précises,  
**3<sup>me</sup> concert d'abonnement**  
Orchestre de chambre **GÉRARD CARTIGNY de Paris**  
Soliste : **MAURICE ALLARD**  
1er basson solo de l'Opéra de Paris  
Location à l'agence : H. Strubin (Librairie Reymond) et le soir à l'entrée  
Répétition générale jeudi 10 décembre, à 15 h. 30.  
Entrée : Fr. 4.50. Etudiants : Fr. 2.25.  
Gratuite pour les membres de la Société de Musique

**R. KESSLER**  
AUTO-MOTO-ÉCOLE  
NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4 • TÉL. 5.44.42

Marie-Louise REYMOND  
auteur de  
**KYANGA**  
dédicera son livre lundi 7, de 11 h. à 12 h. et à partir de 16 h. 30.  
Le volume Fr. 6.50  
Jusqu'au 31 décembre  
relié gratuitement à la  
Librairie  
**Reymond**

**AUTO-ÉCOLE**  
Enseignement théorique et pratique  
André WESSNER, Liserons 9 - Tél. 5 46 89

**Assurances Incendie, Vol Eaux, Glaces**

**MOBILIÈRE SUISSE**  
Agence générale - Neuchâtel  
Rue du Bassin 14  
**PAUL FAVRE**

**LA PATINOIRE de Neuchâtel EST OUVERTE**

Etre bien équipé et s'entraîner régulièrement, c'est jouir pleinement du patinage.

<b>LES BONS ARTICLES de SPORTS</b>	<b>ROBERT-TISSOT</b> Tél. 5 33 31 Saint-Maurice 5
LAITIÈRE - EPICERIE <b>RENÉ GEISER</b> Monruz 21 Tél. 5 52 47	Très vite et à peu de frais vous pouvez APPRENDRE À PATINER. Faites-vous recevoir membre du <b>CLUB DES PATINEURS DE NEUCHÂTEL</b> Parents, inscrivez vos enfants dans la Section des pupilles Leçons et entraînement gratuits Nombreux avantages Pour renseignements, s'adresser à la caisse de la patinoire, tél. 5 30 61
<b>TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL</b>	Tarif réduit pour la PATINOIRE. Aller et retour 60 c. Enfants 30 c. Pour les abonnés: cartes personnelles à Fr. 3.75 (50 % de réduction)
Pour les patins comme pour le hockey	<b>JIKA-SPORTS</b> Vous équipe du plus petit au plus grand

*Un peu de Paris...*

Nous sommes heureux de vous présenter une nouveauté

**LA PERMANENTE FROIDE en crème à base de lanoline**

Cette indéfrisable a toutes les qualités des permanentes froides et tièdes. Spécialement étudiée pour les cheveux difficiles et délicats, c'est une ondulation naturelle, partant de la racine et qui donne aux cheveux un brillant et une souplesse merveilleux.  
C'est un succès...

(Prenez aujourd'hui votre rendez-vous pour les fêtes)

**Coiffure «ROGER»**  
MOULIN-NEUF NEUCHÂTEL  
DAMES - MESSIEURS - ENFANTS

recommandé par ses clients

**ÉLEXA**  
ÉLECTRICITÉ  
RUE DU SEYON-10  
NEUCHÂTEL

TOUTES INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES  
TÉL. 5.45.21

**Radio Luder** Sablons 48  
Tél. 5 34 64  
Neuchâtel

Vente et réparations soignées de toutes marques

L'endroit discret pour l'achat de vos alliances  
La pièce à partir de Fr. 16.50

**BIJOUTERIE FAVRE**  
PLACE DU MARCHÉ

**Chanteurs - chanteuses**

Après de brillants succès et en vue d'engagements plus importants, le chœur mixte fondé ce printemps et qui a pris nom

**La Chanson de Neuchâtel**  
invite les personnes s'intéressant à la chanson populaire, à se présenter chaque mercredi à 20 heures. Salle circulaire du Collège latin.

**TAPIS**

Meubles rembourrés  
Dépoussiérage, le m<sup>2</sup> Fr. 1.50  
Nettoyage (shampooing) le m<sup>2</sup> Fr. 3.50/4.-  
Tapis cloués nettoyés sur place  
Service à domicile. Tél. 5 31 83

NETTOYAGE CHIMIQUE mode STOPPAGE, PLISSÉS ET TEINTURERIE IMPERMEABILISATION  
NEUCHÂTEL : Sous l'Hôtel du Lac - USINE - Monruz - Tél. 5 31 83

**AUTO-ÉCOLE «Peugeot» 203**

Enseignement pratique et théorique  
**ROGER TERREAUX**  
NEUCHÂTEL - Chemin des Valangines 9  
Tél. 5 61 96

**LOCATION de machines à laver à la journée**  
**M. SCHWALD**  
Service à domicile - Tél. 8 23 76

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

LOTÉRIE ROMANDE

**plus que 5 jours!**

TIRAGE A MORGES

# A plus de cent trente mille voix de majorité Le peuple suisse repousse le nouveau régime des finances fédérales

## Trois Etats seulement ont accepté le projet du Conseil fédéral Grosse majorité acceptante pour le projet sur la protection des eaux

### Le scrutin vu de Berne

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Les adversaires du projet fiscal dont le sort est maintenant fixé peuvent être satisfaits. Sans être écrasante, la majorité populaire est suffisamment nette pour qu'elle soit en droit d'attendre maintenant des autorités tant législatives qu'exécutives, qu'elles mettent en chantier une véritable réforme des finances.

Ce qui nous paraît particulièrement significatif, c'est le petit nombre de cantons acceptants : trois, en tout et pour tout. Le résultat affirmatif de Zurich était attendu, puisque socialistes, paysans, démocrates et indépendants, appuyés par les syndicats et les associations d'employés, faisaient en faveur du projet une campagne énergique. Il est même surprenant que, dans ces conditions, les « oui » ne l'emportent que de si peu. Les deux autres Etats fidèles au gouvernement sont deux cantons montagnards, grands bénéficiaires de la « péréquation financière ». On sera même surpris de voir que le Tessin, réputé pour son conformisme gouvernemental, n'ait pas suivi cet exemple.

Il est vrai que, chez nos Confédérés d'outre-Gothard, la majorité rejetante est très faible, comme d'ail-

leurs à Soleure, à Glaris, à Schaffhouse surtout où elle n'atteint pas 150 voix. Mais ailleurs, en Suisse centrale et en Suisse romande, l'opposition à la centralisation fiscale s'est affirmée avec une indiscutable vigueur et il faudra bien en tenir compte.

Comment s'y prendre, demandent ceux qui tenaient pour probable, sinon pour certaine l'acceptation de l'impôt fédéral direct après le rejet par le peuple, en juin 1950, des contingents cantonaux.

D'abord en étudiant sérieusement et sans laisser à l'administration, sensible uniquement à l'aspect technique du problème, le soin de préjuger la question, s'il n'est pas possible de délimiter nettement le domaine fiscal de la Confédération et celui des cantons.

Puis, il faudra bien se résoudre à réduire les dépenses, et d'abord au département militaire. De toute évidence, l'annonce d'un budget « ordinaire » de 600 millions pour la défense nationale a porté au projet le dernier coup. Le « non » du peuple suisse retentit comme un coup de semence.

On attend aussi une refonte du système des subventions. On ne nous fera pas croire qu'il est absolument nécessaire de répartir la manne fédérale de manière schématique, sans tenir le moindre compte des besoins. Déjà, on est parvenu à échelonner

les subventions pour l'école primaire selon les besoins des cantons et les dispositions nouvelles permettent à la Confédération de faire quelques économies tout en aidant plus efficacement les cantons où les conditions géographiques ou linguistiques imposent des charges particulièrement lourdes. Ce qu'on a fait dans ce domaine particulier est possible ailleurs.

Car il importe maintenant de s'en persuader : une réforme des finances est nécessaire, mais elle méritera ce nom que si elle règle également les dépenses de la Confédération.

Une dernière remarque encore : le Conseil fédéral, très loyalement, s'est fait le champion du projet dont le peuple n'a pas voulu. C'est lui qui est désavoué et non seulement le chef du département des finances et des douanes. Or, s'il doit accepter cet échec, c'est aussi parce qu'il a commis l'erreur de confier au seul socialiste du collège exécutif la direction des finances fédérales. Il doit payer aujourd'hui le refus de certaines responsabilités et son penchant à rechercher, en un temps difficile, les solutions de facilité.

Il se pourrait qu'à la fin de la législature, c'est-à-dire fin 1955, alors que plusieurs conseillers fédéraux se retireront, selon toute probabilité, le vote du 6 décembre 1953 exerce en-

core une influence sur la nouvelle répartition des départements.

Les vaincus ne manquent pas de crier à la catastrophe et de prédire les pires malheurs. Nous refusons de croire que la Confédération cotoie maintenant l'abîme. Le régime actuel est en vigueur jusqu'à la fin de l'année. L'article 89 bis de la constitution permet de le prolonger un an encore. Les autorités disposent donc de deux années pleines pour trouver une solution encore temporaire ou, si elles y mettent de la bonne volonté, durable sinon définitive. Il n'y a donc rien d'irréversible, pour peu que l'on veuille enfin chercher le remède, au lieu de se contenter toujours d'expédients.

Le résultat de la seconde votation se passe de commentaires. A plus de quatre contre un, le peuple et l'ensemble des cantons admettent le principe de la lutte contre la pollution des eaux. On peut être surpris cependant du nombre des opposants à un projet qu'aucun parti, qu'aucun groupe ne combattait. Une fois de plus, on constate que la race des « Neinsager » impénitents est toujours vivace en Suisse et que très souvent, un non en entraîne un autre. C'est là le risque des votes coupés.

C. P.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## La conférence des Bermudes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ils désiraient qu'elle soit postérieure à la formation du nouveau gouvernement français, fixée au 17 janvier. Ils ne demanderaient pas cependant d'attendre que l'Assemblée nationale française ait terminé son débat sur la ratification du traité instituant la Communauté européenne de défense.

**Un mémorandum du chancelier Adenauer**

BONN, 6 (A.F.P.). — Le chancelier Adenauer a fait parvenir aux Bermudes un mémorandum des entretiens qu'il a eus sur la conférence des quatre, durant les dernières semaines, avec le haut-commissaire des Etats-Unis, M. James Conant, et, vendredi soir, avec M. Armand Béard, haut-commissaire de France adjoint.

Ce mémorandum écrit ne contient aucune critique ou objection en ce qui concerne le lieu ou la date d'une conférence à quatre, ni des propositions de renchérissement en prévision d'un échec de la Communauté européenne de défense.

**M. Laniel tombe malade**

HAMILTON, 6 (A.F.P.). — A l'issue de la réunion des trois chefs de gou-

### Le bulletin de santé de dimanche soir

CASTLE HARBOR (Bermudes), 7 (A.F.P.). — A l'issue d'une nouvelle consultation à laquelle ils ont procédé, les docteurs Curtis, médecin en chef de l'hôpital Hamilton, et lord Moran, médecin personnel de sir Winston Churchill, ont publié le communiqué suivant concernant l'état de santé de M. Joseph Laniel, président du conseil français.

« Le président Laniel a eu un refroidissement qui s'accompagne d'une inflammation à la base d'un poumon. La température est tombée mais les ombres relevées par la radiographie des poumons ne s'éclaircissent pas. Sa présente condition est satisfaisante. »

### Condamné pour trahison

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En outre, en 1946, Dordain abattit d'un coup de revolver dans la nuque une femme, Fernande Armand, qui selon lui était au service des Allemands pendant l'occupation et qu'il accusait de dénonciations.

Il appartenait au tribunal militaire de Metz de débrouiller cette pénible affaire qui, comme toutes celles du même ordre, remue tant de souffrances, tant de courage, tant de patriotisme et aussi, hélas ! tant de tristesses.

**Le jugement**

METZ, 6 (A.F.P.). — C'est à dix ans de travaux forcés que Jean Dordain, ancien chef adjoint du groupement de résistance « Organisation civile et militaire », dans le département du Pas-de-Calais, accusé d'intelligences avec l'ennemi pendant l'occupation, a été condamné par le tribunal militaire de Metz. On lui reprochait d'avoir dénoncé des résistants aux Allemands.

L'inculpé a déjà été condamné à dix ans de travaux forcés pour avoir participé au vol de plusieurs millions de bons du Trésor d'Arras, peu après la libération.

### Aux Etats-Unis Un cyclone ravage une ville de l'Etat du Mississippi

Quinze morts et deux cent trente blessés

VICKSBURG (Mississippi), 6 (Reuter). — Une tornade s'est abattue samedi soir sur la ville de Vicksburg. Plusieurs maisons, dont une abritant un cinéma, se sont écroulées. De nombreux incendies se sont déclarés. Jusqu'à présent on compte 15 morts et 230 blessés. 50 à 75 enfants assistaient à la projection d'un film au cinéma lorsque la tornade s'est levée. Plusieurs d'entre eux ont été blessés. Toutes les ambulances des villes voisines et même de Jackson, située à 60 km., ont été envoyées à Vicksburg. Selon les prévisions de la station météorologique de la Nouvelle Orléans, il faut s'attendre encore à de nouvelles tempêtes qui pourraient s'abattre sur l'Etat de Mississippi.

En un quart d'heure, le cyclone a fait pour 26 millions de dollars de dégâts.

### Autour du monde en quelques lignes

Aux ETATS-UNIS, un avion à réaction s'est écrasé contre une maison en Géorgie. Quatre personnes au moins ont été tuées.

Quatre avions à réaction de l'armée sont tombés, dimanche, près de Lawrenceville, en Géorgie. Les pilotes ont été tués.

L'ex-président de Cuba, M. Socarras, a été arrêté à Miami avec d'autres personnalités pour conspiration « en vue d'exporter clandestinement des armes et du matériel de guerre ».

En ITALIE, les syndicats communistes et chrétiens-sociaux ont invité six millions d'ouvriers de l'industrie à faire grève le 15 décembre, à titre d'avertissement, pour appuyer des revendications de salaire.

En TCHÉCOSLOVAQUIE, un mausolée, où repose le corps de Clément Gottwald, a été inauguré samedi à Prague.

En CORÉE DU SUD, le gouvernement a accepté la participation de neutres à la conférence politique.

En FRANCE, neuf parlementaires français — dont M. Daladier — sont partis pour un voyage d'étude en Pologne.

### CARNET DU JOUR

Casino (Rotonde) : 20 h. 30, Die Csardasfürstin.

Université : 20 h. 15, Conférence universitaire par M. Félix Flala.

Cinéma

Palace : 20 h. 30, L'auberge du cheval blanc.

Théâtre : 20 h. 30, L'espionne de Manille.

Rex : 20 h. 30, Les enfants du paradis.

Studio : 20 h. 30, Mon mari est une merveille.

Apollo : 15 h., Les amoureux sont seuls au monde. 20 h. 30, Jean Valjean.

### AVIS TARDIFS

Paroisse catholique de Neuchâtel

Mardi 8 décembre, à 20 h. 15 : Grand-messe et communion. Les chants seront assurés par les élèves du cours de grégorien donné au Conservatoire.

### Samedi Coup de Joran

Dernière  
Location : Pattus, tabacs

### AMICALE DES ARTS DE LA CÔTE

Mardi 8 décembre 1953, à 20 heures, Aula de la Maison de commune, Peseux  
Causerie avec projections lumineuses

### Les Primitifs italiens

par M. Léon PERRIN  
sculpteur, professeur à l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds

### La Rotonde, ce soir à 20 h. 30

Winterthurer Operettenbühne  
« Csardasfürstin »  
On est prié de retirer les billets réservés, si possible, avant, 20 h.

### LES RÉSULTATS DES DISTRICTS

District	Nouveau régime des finances fédérales		Protection des eaux contre la pollution	
	Oui	Non	Oui	Non
<b>District de Neuchâtel</b>				
1. Neuchâtel	1116	2065	2839	312
2. Verrières	77	88	139	23
3. Vaumond	100	116	194	23
4. La Coudre	85	88	87	87
5. Monruz	84	72	84	71
6. Hauterive	36	77	93	18
7. Saint-Blaise	56	233	236	49
8. Marin-Epagnier	46	61	97	12
9. Thielle-Wavre	12	25	28	8
10. Cornaux	19	57	56	18
11. Cressier	42	109	130	23
12. Enges	9	16	18	7
13. Le Landeron-Combes	64	204	202	62
14. Lignières	21	57	57	20
<b>Total</b>	<b>1767</b>	<b>3268</b>	<b>4260</b>	<b>733</b>
<b>District de Boudry</b>				
13. Boudry	82	221	247	52
14. Cortaillod	85	207	216	77
15. Colombier	82	210	255	38
16. Auvernier	47	132	148	25
17. Peseux	213	351	463	92
18. Corcelles-Cormondrèche	82	231	244	67
19. Bôle	25	86	90	21
20. Rochefort	26	58	65	16
21. Brot-Dessous	17	22	27	12
22. Bevaix	35	161	141	57
23. Gorgier-Chez-le-Bart	39	115	115	34
24. Saint-Aubin-Sauges	58	136	162	33
25. Fresens	5	25	24	6
26. Montalchez	4	18	12	11
27. Vaumarcus-Vernéaz	14	14	23	5
<b>Total</b>	<b>814</b>	<b>1987</b>	<b>2232</b>	<b>546</b>
<b>District du Val-de-Travers</b>				
28. Môtiers	41	96	95	39
29. Couvet	190	269	335	125
30. Travers	139	213	247	110
31. Noiraigue	31	63	62	32
32. Boveresse	24	29	34	19
33. Fleurier	201	272	362	92
34. Buttet	68	59	94	36
35. La Côte-aux-Fées	19	75	58	36
36. Saint-Sulpice	36	46	54	31
37. Les Verrières	95	120	149	62
38. Les Bayards	16	58	41	34
<b>Total</b>	<b>860</b>	<b>1300</b>	<b>1531</b>	<b>616</b>
<b>District du Val-de-Ruz</b>				
39. Cernier	91	122	173	41
40. Chézard-Saint-Martin	43	87	88	40
41. Dombresson	35	88	95	27
42. Villiers	14	28	30	12
43. Le Pâquier	5	26	18	11
44. Savagnier	20	95	75	42
45. Fenin-Vilars-Saules	12	47	38	19
46. Fontaines	26	40	44	22
47. Engollon	4	11	7	6
48. Fontainemelon	77	54	118	16
49. Les Hauts-Geneveys	33	48	54	28
50. Boudevilliers	11	62	53	19
51. Valangin	19	54	46	25
52. Coffrane	12	46	34	26
53. Les Geneveys-sur-Coffrane	39	78	92	26
54. Montmollin	7	27	21	12
<b>Total</b>	<b>448</b>	<b>913</b>	<b>986</b>	<b>372</b>
<b>District du Locle</b>				
55. Le Locle	927	901	1500	197
56. Les Brenets	104	112	174	44
57. Cerneux-Péquignot	14	47	34	31
58. La Brevine	22	75	58	36
59. Le Bémont	5	20	8	16
60. La Chaux-du-Milieu	22	43	44	22
61. Les Ponts-de-Martel	110	118	184	43
62. Brot-Plamboz	4	35	20	17
<b>Total</b>	<b>1208</b>	<b>1351</b>	<b>2112</b>	<b>406</b>
<b>District de la Ch.-de-Fonds</b>				
62. La Chaux-de-Fonds	2047	2723	4077	647
64. Les Eplatures	50	51	82	15
65. Les Planchettes	6	23	9	21
66. La Sagne	41	62	78	26
<b>Total</b>	<b>2144</b>	<b>2859</b>	<b>4246</b>	<b>709</b>
<b>RÉCAPITULATION</b>				
Neuchâtel	1767	3268	4260	733
Boudry	814	1987	2232	546
Val-de-Travers	860	1300	1531	616
Val-de-Ruz	448	913	986	372
Le Locle	1208	1351	2112	406
La Chaux-de-Fonds	2144	2859	4246	709
<b>Total général</b>	<b>7241</b>	<b>11678</b>	<b>15367</b>	<b>3382</b>

Électeurs inscrits : 41,372. — Participation au scrutin : 18,919, soit 46 %.

Canton	Nouveau régime des finances fédérales		Protection des eaux contre la pollution	
	Oui	Non	Oui	Non
Zurich	85.659	84.023	154.366	15.568
Berne	62.732	72.905	102.880	33.614
Lucerne	10.889	20.330	29.555	9.842
Uri	3.205	2.382	4.146	1.205
Schwyz	3.394	3.711	7.672	4.566
Obwald	753	2.774	2.093	1.401
Nidwald	936	2.829	2.802	944
Glaris	3.574	3.981	6.380	1.184
Zoug	2.481	4.578	5.533	1.508
Fribourg	5.529	13.242	12.837	5.782
Soleure	16.248	17.011	27.138	5.166
Bâle-Ville	13.974	17.352	29.832	1.874
Bâle-Campagne	10.361	11.525	18.792	3.167
Schaffhouse	7.114	7.262	12.945	1.493
Appenzell (Ext.)	3.176	6.867	7.506	2.517
Appenzell (Int.)	597	1.588	1.388	793
Saint-Gall	19.850	42.144	37.364	10.263
Grisons	15.203	7.542	18.802	3.655
Argovie	34.156	39.712	57.279	16.822
Thurgovie	12.824	19.703	26.626	6.025
Tessin	8.155	8.376	12.748	2.788
Vaud	14.515	40.597	41.745	17.077
Vallais	8.088	11.638	12.248	7.157
Neuchâtel	7.241	11.678	15.367	3.382
Genève	3.308	20.614	22.703	541
<b>Totaux</b>	<b>353.962</b>	<b>487.364</b>	<b>670.747</b>	<b>158.333</b>
Cantons acceptants :	3		25	
Cantons rejetants :	22		0	
Participation au scrutin : 59 %				

### A la Chaux-de-Fonds, la patinoire artificielle des Mélézes a ouvert ses portes...

## Zurich bat Chaux-de-Fonds 7 à 5

Depuis hier, le vœu tant attendu de nos hockeyeurs chaux-de-fonniers et du public en général s'est enfin réalisé. Certes, tous les travaux des alentours ne sont pas encore terminés, mais le provisoire qui a été établi pour cette saison, servira à placer plusieurs milliers de spectateurs.

Pour le match d'ouverture — l'inauguration officielle se fera l'an prochain — le club de la Métropole horlogère avait invité la solide formation du S.C. Zurich.

Plus de 3000 personnes avaient répondu à l'appel, lorsque les deux équipes font leur entrée sur la patinoire.

S.C. Zurich. — Käser ; Hinterkircher, Peter ; Rossi ; Guggenbühl, Schläpfer, Henzmann ; Brunold, Maguire, Graf ; Härry, Riesch.

Chaux-de-Fonds. — Badertscher ; Stauffer, Quaim ; Vuille, Caussignac ; Chamot, Reto Delnon, Suchopareck ; Muller, Phytoud, Himelreich.

Dès le premier tiers temps, l'on assiste à de belles combinaisons et, les deux gardiens ont du travail. Zurich domine maintenant et Badertscher en a plein les bras. Contre toute attente, à la suite d'une belle contre-attaque de Suchopareck, le puck parvient au petit Chamot et c'est un joli but. Une minute plus tard, Reto Delnon passe les arrières, se trouve seul devant le gardien et c'est le deuxième but.

Vivement encouragés, les locaux tiennent la dragée haute aux réputés Zurichois. Ces derniers exécutent de dangereuses contre-attaques. Au cours de l'une d'elles, Brunold bat Badertscher.

Schläpfer, très marqué, s'infiltrait dans la défense locale et obtient l'égalisation. Un instant plus tard, cafoillage devant la cage zuricoise et Reto Delnon donne l'avantage à son équipe. Peu avant la fin de ce premier tiers, Graf égalise pour Zurich.

A la reprise, on sent une légère fatigue chez les hommes de Reto. Aussi les Zurichois en profitent-ils et par trois fois le gardien chaux-de-fonnier se voit battu. La première fois

### Petites nouvelles suisses

\* Les électeurs de Bâle-Ville avaient à se prononcer sur un projet de révision constitutionnelle concernant le budget et les finances. Le budget ne sera plus soumis en votation cantonale. Le Grand conseil est compétent pour toutes les dépenses inférieures à 80.000 francs. La révision a été approuvée par 22.114 voix contre 7214.

\* On annonce le décès, à Lausanne, dans sa 68me année, de M. Samuel Payot, qui fut pendant 40 ans président du conseil d'administration de la « Tribune de Lausanne » et qui fut également président du conseil d'administration de la « Société de la Feuille d'avis et des imprimeries réunies » à Lausanne. Il était aussi directeur de la « Librairie et maison d'édition Payot et Cie ».

\* Les électeurs de la ville de Zurich ont rejeté un crédit de 4.5 millions pour l'acquisition de dix voitures motrices de tramways et de dix remorques. Le projet a été repoussé par 43.255 voix contre 42.041.

\* Les électeurs de la ville de Berne ont adopté plusieurs projets qui leur étaient soumis, c'est-à-dire celui concernant la construction d'une maison de jeunesse et de loisirs avec une auberge de jeunesse, par 19.307 voix contre 5619, celui concernant le budget pour 1954, par 16.942 voix contre 7598, celui concernant la remise à la ville du pont du Kirchfeld, par 19.020 voix contre 5836, et celui concernant la construction d'une école primaire au Stoeckacker, par 17.109 voix contre 7025.

### Société genevoise des bains de mer

Le convoi de janvier 1954 est en préparation. Les résultats obtenus pendant les mois d'hiver sont particulièrement favorables.

Parents, n'attendez pas trop tard pour envoyer vos enfants délicats au soleil bienfaisant de la Côte d'Azur ; évitez leur grippe et bronchites. Ils ne seront pas déçus par l'établissement genevois « Les Mouettes », le Pradet (Var) ; ils s'y trouveront chez eux. La direction est vaudoise, l'institutrice est genevoise, c'est une parcelle du pays romand transportée au bord de la Méditerranée.

Signalons les excellents résultats obtenus, entre autres dans les cas d'asthme et pour améliorer les séquelles de poliomyélite. Une stricte surveillance médicale est assurée. Le prix de pension est de Fr. 7.— suisses par jour. Enfants de 5

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Quelques mots de réponse au « National »

Le « National » n'est pas satisfait de nos récents articles sur la politique neuchâteloise. Le Pierre Champion presse la plume pour traduire ce mécontentement. C'est plus particulièrement le grief que nous avons fait au Conseil d'Etat de n'avoir pas répondu avec pertinence à la question du député Girard qui lui demandait de définir sa politique générale, qui nous vaudrait d'être mis en cause par notre confrère.

Celui-ci reprend le passage du texte gouvernemental où nos magistrats déclarent en substance qu'il n'est pas dans les habitudes neuchâteloises de se livrer à de solennelles professions de foi. Et le « National » d'approuver chaleureusement. A son aise ! Mais quand il souligne que la France, patrie des grandes déclarations, a un régime qui conviendrait très bien à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », il nous permettra de nous amuser un peu et d'ajouter que son exemple est singulièrement mal choisi. La démocratie française souffre précisément du mal que nous ne cessons de dénoncer : l'absence d'une majorité stable et cohérente. Ne l'avons-nous donc pas suffisamment écrit, cher confrère ?

Au demeurant, vous le savez fort bien, c'est nous viser à faux que de nous accuser d'exiger de notre Conseil d'Etat de grandiloquentes professions de foi. Grands dieux, non ! Ce que nous attendons de notre gouvernement, ce que le député Girard attendait vraisemblablement du mal que nous ne cessons de dénoncer : l'absence d'une majorité stable et cohérente. Ne l'avons-nous donc pas suffisamment écrit, cher confrère ?

Car, n'en déplaise au « National », même dans la conduite des affaires d'un petit Etat, tout n'est pas qu'empirisme. Il y a des principes, parfois, qui sont engagés ! En matière de réforme fiscale, par exemple, ou le Conseil d'Etat aurait pu nous dire enfin dans quelle mesure il songe à alléger le sort de ces classes moyennes qui tiennent autant à cœur, et à notre confrère qu'à nous-mêmes ! En matière d'allocations familiales par exemple aussi, où l'on n'aurait pas assisté à l'inventaire du Grand Conseil si le gouvernement s'était entendu à temps avec sa majorité parlementaire pour élaborer un projet conforme à ses principes d'organisation professionnelle ! Et ce n'est pas le compromis qui semble s'élaborer en dernière heure qui nous fera changer d'avis.

On demandait seulement — était-ce excessif ? — un projet gouvernemental à opposer au projet de l'extrême-gauche, mais un projet légitime de ce nom, un projet qui ne se borne pas à édulcorer les chiffres populistes. Puis le peuple aurait tranché. Souverainement !

Le drame, c'est que le « National » ne croit plus guère à l'antithèse « majorité-opposition » qui, pour nous, continue à être la condition du bon fonctionnement de nos institutions. Il nous rappelle gravement que le peuple a voulu un Conseil d'Etat composé de deux radicaux, un libéral, un P.P.N. et un socialiste. Voilà encore un argument à ne pas employer ! Car quand a-t-on donné à l'électeur, lors du dernier scrutin, la possibilité du choix ? Le socialiste n'a pas été élu. On lui a laissé une place, la petite place.

Si cinq noms bourgeois avaient été proposés, opposés aux noms socialistes, le peuple aurait choisi en toute liberté. Et s'il avait opté pour la participation socialiste, nous nous serions volontiers inclinés. Mais à en juger par le nombre de voix recueillies par les candidats bourgeois, il aurait pu très bien se produire aussi que le peuple se soit prononcé pour une combinaison homogène. Le « National » croit s'en tirer en écrivant que le gouvernement actuel ne nous plaît pas. Confions-lui notre secret : nos conseillers d'Etat ne nous déplaissent nullement. Mais ils nous plairaient davantage encore s'ils faisaient partie d'une équipe cohérente, qui leur permettrait de mettre toujours plus leurs qualités au service du canton !

Dans le même numéro du « National », Pierre Champion s'en prend de bonne encre à la « Sentinelle ». Que ne dit-il pas que nous ne réclamons rien d'autre du gouvernement et des partis bourgeois, qu'une même netteté dans leur prise de position, quand ils ont à faire face au socialisme d'Etat ! Enfin notre confrère nous traite de théoricien et préfère, quant à lui, le réalisme gouvernemental.

Si ce réalisme consiste, comme cela est arrivé plusieurs fois, à adopter les solutions de l'adversaire, avouons que nous préférons nos théories.

D'autant plus que ces théories sont les vôtres, cher confrère ! Elles sont celles du Conseil d'Etat, des partis bourgeois, de la majorité parlementaire quand ils nous les exposent... à la veille des élections et sollicitent les voix... que nous lui accordions bien volontiers. Et nous autres, simples citoyens, n'avons que la naïveté de réclamer leur application !

R. Br.

### Disparition d'un colis adressé à un bijoutier

Il y a quelques jours, un colis expédié par un bijoutier de Genève à un de ses collègues de Neuchâtel, a été perdu lors de la tournée de distribution du facteur. Ce colis contenait deux paires de boutons de manchettes en or. Des recherches ont été faites par la direction des postes, qui a finalement porté plainte, le colis ayant vraisemblablement été ramassé par un pickpocket. Ce dernier peut être poursuivi pour détournement d'objet trouvé.

### La « levure » de la station transformatrice de Beaugard

Samedi matin a eu lieu la « levure » de la station transformatrice 32/8 kv. de Beaugard. A cette occasion, les ouvriers furent réunis à la station des Sablons, en voie d'achèvement, qu'ils eurent ainsi l'occasion de visiter. Une petite collation fut ensuite offerte dans un restaurant de la ville.

### VAL-DE-TRAVERS

#### TRAVERS

**Votation communale**  
(c) Le projet concernant le service des eaux et la pose de compteurs a été repoussé, en votation communale, par 274 voix contre 97.

#### BUTTES

**Collision d'autos due au verglas**  
(sp) Dimanche matin, une voiture neuchâteloise se dirigeait contre Sainte-Croix. Peu avant Longeaigue, sur une partie verglacée de la route, elle se mit à zigzaguer, fit un tête-à-queue et vint se jeter contre une auto vaudoise qui se dirigeait vers Buttes, mais que son conducteur avait arrêtée avant l'accident.

Des dégâts matériels assez importants sont à déplorer aux deux véhicules.

#### SAINT-SULPICE

**Le Ski-club de Saint-Sulpice reçoit un challenge**

(c) M. G. Richard, président-fondateur du F. C. Saint-Sulpice, a fait don d'un challenge au Ski-club du village, en remplacement du précédent, définitivement attribué.

Par ce don, il a voulu manifester sa conviction que les sociétés d'un même endroit peuvent et doivent avoir entre elles de bonnes relations.

### L'aménagement du terrain de F. C. Saint-Sulpice

(c) Le Club de football de Saint-Sulpice, qui vient d'être fondé, a confié l'aménagement de son terrain, situé à l'ouest du cimetière, à une entreprise du village.

La pelle mécanique a commencé son travail. Elle devra lever plusieurs milliers de mètres cubes de matériau pour niveler une place très inégale, recouverte des déchets de bois d'une industrie de l'endroit. On pense que les travaux dureront un mois.

## Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé vendredi matin et après-midi à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Mayor, président, assisté de M. Lucien Frasse, comme greffier.

Coupable d'une infraction à la loi fédérale sur le séjour des étrangers, R. F. de Neuchâtel a été puni de 20 fr. d'amende et de 16 fr. de frais, et L. B. de Boveresse qui a laissé, fin octobre, son véhicule sans soins dans le champ d'un voisin, devra payer 15 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

Un agriculteur, habitant la Montagne sur Fleurier, a livré à la laiterie, le 3 septembre dernier, du lait impropre à la consommation, l'analyse ayant révélé qu'il contenait des impuretés en quantité exagérée. Cet agriculteur, F. H. a été puni de 40 fr. d'amende et de 38 fr. 20 de frais judiciaires.

Une ouvrière d'usine travaillant à Fleurier et habitant Môtiers, avait déposé une plainte pénale contre G. B. de Môtiers qu'elle accusait d'avoir été son agresseur entre le lieu de son domicile et celui de son travail.

Cette affaire qui traînait depuis fort longtemps a eu son épilogue hier et s'est terminée à la confusion de la plaignante qui, du reste, ne s'est pas présentée. Aucune preuve n'a été apportée que G. B.

### RÉGIONS DES LACS

#### MORAT

#### On recherche toujours les individus qui ont volé une auto à Neuchâtel

La police fribourgeoise, en liaison avec les polices neuchâteloise et zuricoise, recherche les individus qui ont volé dans la nuit de jeudi à vendredi une voiture zuricoise à Neuchâtel. On sait que l'auto a été découverte endommagée près de Morat entre Buchillon et Löwenberg. Des traces de sang et un chapeau aux initiales F. V. ont été retrouvés à l'intérieur.

Des habitants de Buchillon ont remarqué deux individus qui erraient et paraissaient blessés. Des recherches sont faites notamment dans les fermes de la région où les voleurs auraient pu trouver refuge.

### AUX MONTAGNES

#### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu vendredi à 18 heures, une courte séance sous la présidence de M. William Béguin (soc.) en présence de 29 membres.

Il a voté un crédit de 34,000 fr. destiné à allouer une indemnité unique aux retraités communaux, soit 250 fr. pour les personnes mariées et 200 fr. pour les célibataires, plus un supplément de 20 fr. pour chaque personne à charge, autre que la femme.

Après un court exposé du directeur des finances, le projet de budget a été renvoyé à l'étude de la commission.

### VIGNOBLE

#### SAINT-BLAISE

#### Le service des premiers secours sera assuré par les agents du chef-lieu

(c) A l'instar d'autres communes du littoral, celle de Saint-Blaise vient de conclure un accord avec Neuchâtel, pour obtenir — moyennant un va sans dire, le paiement d'une redevance annuelle — les services des premiers secours de la ville, en cas de sinistre sérieux.

Cette mesure qui aura certainement l'approbation de la population, a eu un premier acte qui s'est déroulé samedi après-midi, en présence des représentants du Conseil communal et sous la direction du président de la commission du feu, M. Ed. Thomet.

Le major Bleuler présenta son équipe — accrue avec ses voitures rouges et une jeep — et expliqua le but de l'exercice de ce jour : reconnaître dans la localité les endroits intéressants, fabriques, ateliers, cours d'eau, chemins vicinaux, pour donner à la section des premiers secours, une idée de l'étendue et de la configuration de la commune.

Le président du Conseil communal, M. J.-J. Thorens, remercia nos visiteurs de cette utile collaboration, tout en précisant, justement, qu'en ayant pris cette mesure de précaution, la commune de Saint-Blaise n'aliénerait aucune parcelle de son indépendance !

### PESEUX

#### Le 40ème anniversaire du F. C. Comète

(c) Le club local de football qui est en plein essor puisqu'il groupe près de 100 joueurs avait ses membres à ceux de la première équipe, et même aux vétérans, a fêté ses 40 ans d'existence avec un certain éclat.

Samedi dans la soirée, une réunion de tous les anciens et des actifs au local habituel, permettait au président, M. A.

Frutiger, de faire un petit historique et de rappeler à tous ses « administrés » et de rappeler à tous ses « administrés » l'activité du club subéruex qui joua même à une certaine époque en l'Ime. Ce fut l'occasion pour lui de distribuer plusieurs diplômes d'honneur à des membres méritants.

Le club de cet anniversaire fut une revue locale en trois actes intitulée « Foot-ball... et variétés » et due à la plume de deux membres de la société qui n'en sont pas à leur coup d'essai dans ce domaine, MM. E. Chatel et von Gunten. Spirituelle et très fine, jouée dans des décors fort bien brossés par M. Marcel Gauthier fils, cette revue laissera un excellent souvenir aux nombreux spectateurs qui l'ont applaudie samedi et dimanche et qui s'y presseront sûrement encore lundi.

Les auteurs, après avoir relevé les derniers potins de la Côte dans un décor représentant admirablement bien le centre du village avec son kiosque, transportaient, au deuxième acte, leur auditoire dans ce qu'ils appelaient une soucoupe « collante » et l'on voyait arriver là entre la terre et la lune une partie de ceux et celles qui ont occupé les manchettes des journaux du monde entier : les « Peter-Sisters », le roi Farouk, Charles Chaplin et tant d'autres célébrités de Suisse ou de l'étranger, qui tous ont trouvé parmi les Subéruex des sosies parfaits.

Le troisième acte, excellent également, nous présentait un décor de jardin public avec deux mamans commères et quantité de personnages connus de Pesieux.

Les chansons étaient bien au point, les airs bien choisis. Des ballets dansés par six jeunes filles pleines de grâce et de charme méritaient dans cette représentation une note très agréable.

Il serait trop long ici de donner les noms de tous les acteurs qui ont contribué à ce succès local.

Le samedi soir, un bal fort animé permit aux amateurs de danse de s'en donner à cœur joie. On ne pouvait mieux terminer un 40ème anniversaire et l'on se demande après pareil succès, ce que sera le 50ème.

### VALLÉE DE LA BROYE

#### PAYERNE

#### Le brouillard

(c) Voici bientôt quinze jours qu'une mer de brouillard, parfois une véritable « soupe aux pois », sévit dans la vallée de la Broye vaudoise et fribourgeoise, aussi la prudence est-elle recommandée aux conducteurs de véhicules. Il n'est pas rare qu'en plein jour les phares doivent être allumés. Plusieurs accrochages dus au brouillard ont eu lieu, sans gravité heureusement.

La température douce de cet après-midi a permis aux arcturiers de terminer les travaux de cette saison.

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

Les familles Jodelet, Jornod, Wenger, parentes et alliées ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

### Mademoiselle Lina JODELET

leur chère belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui à l'âge de 82 ans, après une longue maladie.

Cormondèche, le 5 décembre 1953. (Grand-Rue 55).

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Cormondèche, lundi 7 décembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hospice de Perreux.

Culte au temple de Corcelles à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### Miss Sarah-C. WALKER

ont le chagrin de faire part de son décès survenu le 5 décembre 1953, à Neuchâtel.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 7 décembre.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le personnel de la fabrique de machines « Esco S. A. », les Geneveys-sur-Coffrane, a le pénible devoir de faire part du décès de

### Madame veuve Marie Rossetti

mère de ses chers administrateurs, MM. Georges et Willy Rossetti, survenu subitement vendredi 4 décembre 1953.

L'ensevelissement aura lieu lundi 7 décembre, à 14 h. 15, à Coffrane.

Le personnel de la fabrique de cadrans « Le Prêlet S. A. », les Geneveys-sur-Coffrane, a la profonde douleur de faire part du décès de

### Madame veuve Marie Rossetti

mère de leurs dévoués directeurs, MM. Georges et Willy Rossetti.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 5 décembre 1953.

### La fin de la session du Grand Conseil

### La position des groupes au sujet de la reprise du débat sur les allocations familiales

Les groupes bourgeois du Grand Conseil, comme nous l'avons annoncé, se sont réunis samedi après-midi, le groupe socialiste dimanche matin, pour examiner la situation à la veille de la séance du Grand Conseil d'aujourd'hui.

Le groupe socialiste considère que la discussion qui a eu lieu il y a trois semaines sur l'initiative populiste et le contre-projet de la commission, a épuisé le débat. Selon lui, rien ne justifie la réouverture de la discussion. Une déclaration en ce sens sera faite ce matin à l'ouverture de la séance par le porte-parole du groupe. Si le débat était repris, le groupe déterminera quelle position prendre, mais il maintient son opposition irréductible à un contre-projet contenant une clause dérogatoire en faveur des conventions collectives.

### Un nouvel accord sur les allocations pour enfants dans l'industrie horlogère

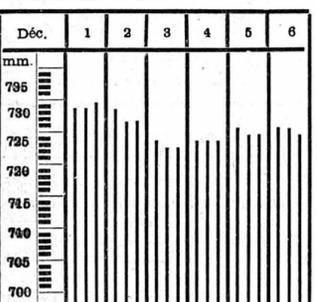
Le comité de la convention patronale de l'industrie horlogère et la F.O.M.H. ont conclu un accord de principe en vertu duquel les allocations pour enfants seront portées dès le 1er janvier 1954 de 16 à 25 francs dans toute la Suisse pour l'industrie horlogère.

Cet accord devra encore être ratifié par les assemblées patronales et ouvrières compétentes.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 décembre. Température : Moyenne : 3,6 ; min. : 1,5 ; max. : 4,9. Baromètre : Moyenne : 725,5. Vent dominant : Direction : calme. Etat du ciel : Couvert, brouillard sur le sol.

6 décembre. — Température : Moyenne : 3,8 ; min. : 2,1 ; max. : 4,8. Baromètre : Moyenne : 725,5. Vent dominant : Direction : calme. Etat du ciel : Couvert, brouillard sur le sol.



Niveau du lac, 5 déc., à 7 h. 30 : 428,95  
Niveau du lac du 6 déc., à 7 h. : 428,95

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : Plateau généralement sous brouillard et brouillard élevé jusqu'à 700 m. à l'ouest, 800 m. à l'est. Eclaircies régionales dans l'après-midi. Ailleurs, dans tout le pays, par moments nuageux, en général ensoleillé et doux en altitude. En montagne, vents faibles à modérés du secteur sud.

Rédacteur responsable : R. Brachet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

### LA VILLE

#### Chute d'une moto à Pierre-à-Bot

La passagère a une fracture du crâne

Samedi après-midi, à 15 heures 40, une motocyclette, sur laquelle avaient pris place M. Roger Debrot, de Neuchâtel, le conducteur, et Mlle Marcelle Zehntner, de Fribourg, descendait la route cantonale au-dessous de Pierre-à-Bot, quand le pilote fut surpris par une voiture qui débouchait de la route de Chaumont. Il donna un brusque coup de frein qui fit dérapier la machine et les deux occupants furent précipités sur la chaussée.

Ils furent tous deux transportés à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police. M. Debrot, qui avait subi quelques contusions, regagna son domicile après avoir reçu des soins. Quant à Mlle Zehntner, elle souffre d'une fracture du crâne et d'une forte commotion. Son état est grave. Elle a passé hier une journée calme.

#### Un débat de l'Institut neuchâtelois

Samedi après-midi, à l'auditoire des lettres de l'Université, s'est déroulé un débat sur les méthodes d'enseignement du français aux différents degrés de nos écoles. La réunion avait été organisée par l'Institut neuchâtelois dans le cadre de sa campagne pour la défense du français.

Le débat, présidé par M. Eddy Bauer, président de la commission de défense du français, fut précédé de rapports de MM. Charles Bonny, inspecteur des écoles primaires, Albert Gilliard, professeur à l'école secondaire, Jean Steiger, professeur au gymnase de la Chaux-de-Fonds, et Charly Guyot, professeur à l'Université.

Nous reviendrons sur cette intéressante séance.

### A LA GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

## Soirée scout

La tâche du chroniqueur est facile lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une soirée à laquelle il a pris lui-même un grand plaisir.

La brigade de la « Vipère » a offert samedi soir à ses amis un spectacle et un témoignage qui méritent de chaudes félicitations. Tout d'abord en ceci que nos scouts ont mesuré leurs forces et n'ont présenté que ce qu'ils étaient capables de faire très bien. D'un bout à l'autre de la soirée nous avons été séduits par la mise au point de toutes les productions, qui dénotait un travail sérieux et persévérant ; par l'esprit créateur aussi qui se manifestait tant dans les choix des différentes pièces que dans les costumes, les décors et les mille détails de mise en scène.

Les routiers ont un chef qui possède le don de la chanson ; eux-mêmes ont les qualités voulues pour chanter, mimer, accompagner, présenter... c'est pourquoi ils ont renoncé à la pièce de théâtre habituelle pour créer une « Fantaisie en chansons ». Idée excellente et juste dont la réalisation — soutenue et enveloppée par un pianiste tout à fait à la hauteur de sa tâche — nous fit passer une heure de plaisir complet ! Quel heureux choix dans les chansons, quelles trouvailles dans la simplicité de chaque mise en

scène, quelle souplesse et quelle jolie façon de chanter.

La première partie du programme nous fit apprécier déjà, en intermèdes, les qualités de l'ensemble chantant des routiers et des chanteurs, qui dans sa verve et sa maîtrise, a été très apprécié.

La « Vipère » compte trois meutes ; voilà qui est encourageant et l'on ne peut que souhaiter de tout cœur de nouvelles vocations de chefs dans ce petit monde à travers les sentiers de la jungle. Nous avons été sous le charme des trois scènes jouées par les louveteaux avec des accessoires ravissants. Nous n'oublierons pas de sitôt Mowgli au milieu des loups, brandissant la fleur rouge contre un Shere Khan agressif et peureux tout à la fois ; l'enfant d'Éléphant, les gens de sa famille et le serpent Python bicoloré de rocher avec sa queue impressionnante ; ni tous les personnages, si variés, si bien groupés dans la gare en fête, attendant le petit train qui n'arrive pas !

Dans le Joyeux tumulte de l'entracte, le public fit fort bon accueil aux caramels, gâteaux-fruits, billets de tombola et autres réjouissances qui s'offraient à lui. Cela ne seulement pour aider à remplir la caisse de la brigade, mais encore pour témoigner au mouvement éducatif son affection et l'intérêt qu'il porte à sa belle et utile activité.

M.-L. B.

### Naissances

Le docteur et Madame Jean-Marie GUYOT ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

#### Laurent

5 décembre 1953

Olinique du Crêt Reconvilier  
Neuchâtel (Jura bernols)